

Parc naturel régional Livradois-Forez

Bilan 2011

Charte 2011 - 2023

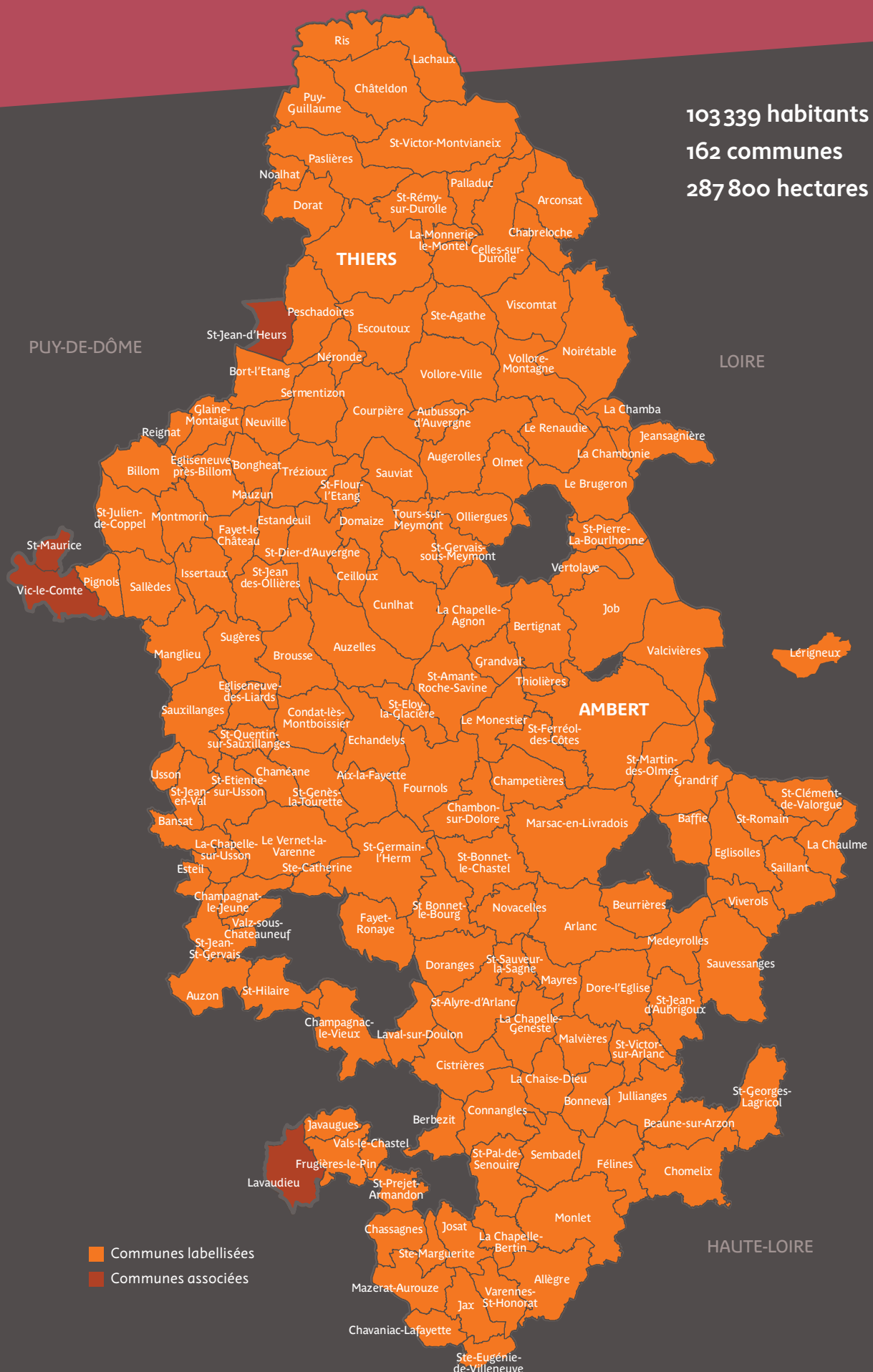


UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Le territoire du Parc



103 339 habitants
162 communes
287 800 hectares



AXE 1**Un socle patrimonial
facteur d'appartenance 3****Maintenir la biodiversité
et diversifier les habitats naturels 4**

Mieux connaître la biodiversité
et comprendre la fonctionnalité
des milieux naturels et des espèces 4

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique
et les espèces les plus remarquables 6

Construire une stratégie exemplaire
pour la nature quotidienne 15

Construire les paysages de demain 16

Construire une culture paysagère partagée 16

AXE 2**Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants 17****Préserver la ressource en eau
et les milieux aquatiques
par une gestion exemplaire 18**

Améliorer la gestion quantitative
de la ressource en eau 18

**Promouvoir et développer
une gestion durable de la forêt 19**

Rendre l'exploitation forestière
plus productive, dans le respect des paysages
et des enjeux environnementaux 19

**Encourager des pratiques agricoles
saines favorables à une gestion
durable des ressources 20**

Accroître l'autonomie des exploitations
et diffuser des pratiques durables 20

Développer les filières courtes
et mettre en valeur les produits locaux 20

**Développer un tourisme durable
de nature et de patrimoines,
fondé sur des rencontres 21**

Partager et animer une stratégie
touristique commune misant
sur l'image « parc naturel » 21

Développer et structurer
une offre touristique originale
de découverte de la nature,
des patrimoines et des hommes 22

Accompagner les acteurs
du tourisme et les vacanciers
vers des pratiques plus durables 23

**Valoriser les ressources
en énergies renouvelables 26**

Valoriser d'autres sources
d'énergies renouvelables 26

AXE 3**Des pratiques plus durables
pour une autre vie 29****Impliquer les entreprises
dans plus de performance
environnementale et sociale 30**

Favoriser l'innovation,
diffuser les bonnes pratiques
et faciliter l'installation
d'entreprises responsables 30

Accompagner la mutation du secteur
du bâtiment vers l'éco-construction 32

**Mettre en œuvre un urbanisme frugal
en espace et en énergie 33**

Favoriser la qualité et l'exemplarité
dans les projets d'aménagement 33

Développer l'ingénierie territoriale
en créant un atelier d'urbanisme rural 35

**Développer des modes
de transport et de déplacement
doux en milieu rural 36**

Jouer l'atout de la voie ferrée
Peschadoires-Estivareilles-Darsac 36

**Réduire nos consommations
d'énergie en vivant mieux 36**

Rendre les collectivités locales exemplaires
pour leur consommation d'énergie 36

AXE 4**Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet 37****Activer le passage des idées aux actes 38**

Sensibiliser la population en osant l'inattendu 38

Renforcer l'éducation des jeunes
à l'environnement et au développement durable 41

Agir pour plus de solidarité 43

Développer la coopération
interrégionale et internationale 43

Le Syndicat mixte 44

Le Comité syndical 44

L'équipe technique 45

Le budget 46

Animations des Intercommunalités 47

Programme leader 47

Pôle d'excellence rurale 48

Révision de la charte du Parc 48

L'excellence du Livradois-Forez ...

2011 est une année historique pour le territoire du Livradois-Forez qui a vu son label « Parc » renouvelé pour 12 ans. C'est une chance, une fierté, une responsabilité. En effet, seuls 13 % du territoire national font partie de la famille des Parcs naturels régionaux de France. C'est à la fois le travail accompli, avec tous les acteurs engagés depuis 1986, première année d'obtention du label, au service du territoire, la qualité des engagements pris collectivement dans la nouvelle charte, ainsi que la beauté et les richesses naturelles du Livradois-Forez qui sont reconnus et encouragés. Ces atouts ont également valu l'admission de la Charte comme « Agenda 21 » le 10 octobre 2011 par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

Seul à être retenu par l'État dans le Puy-de-Dôme au titre des Pôles d'Excellence Rurale (PER) de seconde génération, le dossier déposé par le Parc nous donne les moyens d'agir pour développer le fret ferroviaire en lien avec les besoins de la filière bois et participer ainsi à la sauvegarde de la voie ferrée, véritable artère stratégique pour un développement durable du territoire.

2011 fut également l'année de l'aboutissement d'un travail commencé en 2008 avec le Parc des Volcans d'Auvergne et le Pays du Grand Clermont. Des outils ont été réalisés pour sensibiliser au paysage, à l'urbanisme les élus et les habitants des trois collectivités, dans l'objectif de construire les paysages de demain. Par ailleurs, la mise en place d'un atelier d'urbanisme rural au service des collectivités ou l'action en faveur de nouvelles formes d'habitat en centre bourg visent à la qualité des réalisations, à l'exemplarité des démarches, à la frugalité en espace et énergie, au respect du patrimoine.

Je souhaite également mettre en lumière la mobilisation de tous les acteurs de la construction en pisé. Techniciens, architectes ont réalisé de remarquables supports de sensibilisation. La mise en place de chantiers participatifs, associant de nombreux habitants, a suscité l'enthousiasme à retrouver les techniques de mise en œuvre de la terre révélant leur actualité dans une démarche contemporaine et éco-citoyenne. Signalons encore l'engagement de nombreuses classes dans le projet pédagogique du Parc sur la construction en terre.

Dans le domaine du tourisme une étape importante a été franchie avec la création de la Maison du Tourisme qui associe les collectivités territoriales, les professionnels du tourisme, les offices de tourisme et le Parc. Cette mutation était nécessaire pour gagner en clarté, efficacité et cohérence. Présidée par Anne-Marie Delannoy, gageons que l'action de la Maison du Tourisme portera rapidement des fruits au bénéfice de tous ceux qui travaillent pour un tourisme responsable. Enfin, nous pouvons être fiers de la reconnaissance européenne par le renouvellement de la Charte européenne du tourisme durable. Elle récompense les efforts des acteurs locaux et engage la politique touristique du Parc vers une responsabilité environnementale et sociale accrue.

À la question « À quoi sert le Parc ? », une partie de la réponse est dans ces pages. L'ambition de la Charte s'y retrouve déclinée : promouvoir un développement économe de nos ressources, où frugalité se conjugue avec épanouissement. Je vous invite à lire ce bilan, sous une forme plus sobre et plus lisible, dans le cadre de la mise en place, en 2012, de la nouvelle charte graphique du Parc.

Tony Bernard,
Président du Parc
naturel régional Livradois-Forez,
Maire de Châteldon.





AXE

1

Un socle patrimonial
facteur d'appartenance

Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

Réseaux écologiques

— Depuis 2009, le Parc mène une étude sur les réseaux écologiques du Livradois-Forez. Celle-ci comprend deux phases : premièrement, l'identification des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques ; deuxièmement, la définition d'une stratégie de protection et de prise en compte de ces réseaux dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme, ainsi que la création d'outils pour la mise en œuvre de cette stratégie (fiches action, plaquette pour les élus). La première phase s'est traduite par la réalisation de cartes des continuums (milieux boisés, milieux ouverts, milieux aquatiques et humides) et d'une carte de synthèse des enjeux. Puis, au cours des années 2010 et 2011, une stratégie d'intervention a été élaborée et organisée en objectifs opérationnels avec la définition de pistes d'action hiérarchisées et localisées dans neuf secteurs à enjeux forts. Quatorze fiches-action regroupées en 5 thèmes – milieux boisés, milieux aquatiques et humides, milieux ouverts, urbanisme, sensibilisation-concertation-connaissance – ont été rédigées.



Demoiselle – Vallée de l'Ance

— Parallèlement, le Parc contribue aux travaux de l'IPAMAC¹ qui ont abouti à **la publication, en janvier 2011, d'un rapport sur la trame écologique du Massif central**. Courant 2011, a été validé un projet global de maintien de la biodiversité des territoires ruraux du Massif central à travers la préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés. Les Parcs, les conservatoires d'espaces naturels, les conservatoires botaniques et la profession agricole participent à ce projet qui comporte trois volets : connaissance, opérations exemplaires (sur six sites pilotes dont les Monts du Forez) et coordination. Ce projet vise à constituer un socle commun de connaissances, d'outils et de savoir-faire et à développer des synergies entre préservation de la biodiversité et agriculture.

¹ Association inter-parcs Massif central

Ébauche du Plan biodiversité

La Charte du Parc prévoit l'élaboration d'un « plan biodiversité » cohérent avec les programmes nationaux (Trame verte et bleue, plans de sauvegarde de certaines espèces...), régionaux (schémas de cohérence écologique, plan biodiversité en Auvergne...) et départementaux (politiques en faveur des espaces naturels sensibles ou des zones humides...). Le Parc doit définir ses priorités d'intervention (espèces, milieux, sites) et les organiser dans une stratégie opérationnelle fondée sur un diagnostic de la biodiversité (faune, flore, milieux) précis et partagé avec les spécialistes des différents groupes d'espèces et des milieux. Cette stratégie guidera l'élaboration de ses programmes pluri-annuels d'intervention pour l'amélioration des connaissances, de la protection, la gestion des espèces et des milieux et la mobilisation des acteurs en faveur de la biodiversité.

En février 2011, les experts chargés de contribuer au diagnostic de la biodiversité du Livradois-Forez ont achevé la mise en commun de leurs travaux sur l'avifaune, les papillons, les libellules, les coléoptères, les amphibiens et les reptiles. En 2010, avaient déjà été traités la flore vasculaire, les bryophytes, les milieux naturels, les espèces exotiques envahissantes, les espèces domestiques et cultivées, les mammifères et les chiroptères. Pour chaque thème, le diagnostic comprend un état des lieux (connaissance, conservation, protection, sites majeurs), l'identification des facteurs d'influence et des enjeux qui en découlent, les spécificités du patrimoine du Livradois-Forez, la responsabilité du Parc dans le cadre de ses missions, les pistes d'orientations et d'actions en précisant les sites et les espèces prioritaires.

Fin 2011, une ébauche du plan biodiversité du Parc et de son programme d'actions a été élaborée puis discutée avec ce groupe d'experts.

Guide de découverte du patrimoine naturel

Le patrimoine naturel est une richesse du Livradois-Forez qui est trop souvent ignorée. Afin de faire partager au plus grand nombre (habitants, élus, touristes) les connaissances issues des inventaires de la faune et de la flore, le Parc a édité un guide de découverte. L'objectif étant de concevoir un ouvrage d'information et de sensibilisation à ce patrimoine et aux enjeux de sa protection et de la biodiversité. Préparé en 2011 et diffusé en 2012, ce guide illustré de photos décrit les sept grands milieux du Livradois-Forez et présente leur faune et leur flore.



Drosera rotundifolia

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

Mise en place d'outils réglementaires ou contractuels

- Le réseau Natura 2000 du Livradois-Forez compte une vingtaine de zones d'intérêt communautaire. En outre, presque autant de sites font l'objet d'autres mesures de protection ou de préservation : sites inscrits ou classés, arrêtés préfectoraux de protection de biotope ou espaces naturels sensibles... Toutefois, une cinquantaine de zones d'intérêt écologique ne bénéficient pas de mesures de protection, ni même d'une gestion appropriée au regard de leurs richesses naturelles et des enjeux écologiques. Pour ces sites jugés prioritaires, le Parc proposera des dispositifs adéquats à la préservation des espèces présentes, des milieux et de leurs fonctionnalités. Dans un second temps, il accompagnera leurs gestionnaires pour la définition et l'application de documents de protection et/ou de gestion... Ce dispositif concernera les zones d'intérêt écologique prioritaires mentionnées au Plan de Parc ou qui seront déterminées à l'issue du diagnostic de la biodiversité en Livradois-Forez.
- Dès 2011, le Parc a proposé au Conseil régional d'Auvergne de créer une réserve naturelle régionale (RNR) sur le site du lac de Malaguet (commune de Monlet, Haute-Loire). Un contact a été pris avec les propriétaires pour dresser un état des lieux et débattre des objectifs de protection. Une visite a été organisée sur place en présence de représentants du Conseil régional, du Conservatoire botanique national du Massif central et du maire de la commune. Il a été convenu que le Parc accompagnerait en 2012 les propriétaires pour l'élaboration d'un dossier de candidature à la procédure de création d'une RNR.



Natura 2000

Neuf sites confiés au Parc

- Sur les 22 sites Natura 2000 situés – en totalité ou en partie – dans le périmètre du Parc, quatorze sont dotés d'un document d'objectifs. L'État a, au début des années 2000, confié la gestion de six d'entre eux au Parc : Monts du Forez, Bois Noirs, plaine des Varennes, puys de Pileyre et du Turluron, tourbière du Haut-Livradois complexe tourbeux de Virenes et complexe minier de la vallée de la Senouire. En 2008 et 2009, l'État a engagé l'élaboration de documents d'objectifs pour tous les sites qui n'en étaient pas pourvus. Les comités de pilotage de trois de ces sites – Dore-Faye-Couzon, Auzelles et cavité minière de La Pauze – ont confié cette tâche au Parc qui, en 2011, a rédigé les documents d'objectifs et réalisé la cartographie correspondante, rédigé les chartes Natura 2000 et défini les programmes d'actions pluriannuels.
- **Le portail Internet « Natura 2000 » du Parc (www.parc-livradois-forez.org/natura2000/index.html) est régulièrement mis à jour** : on y trouve des données générales sur le dispositif Natura 2000 et des informations sur les sites animés par le Parc.
- Un bulletin d'information commun aux quatre « sites historiques » gérés par le Parc – Monts du Forez, Bois noirs, plaine de Varennes et puys de Pileyre et Turluron – a été édité. Il sera diffusé en 2012 dans les communes concernées et au-delà.





Bois Noirs

- En 2011, le Parc a réalisé le suivi annuel de la tourbière de la haute vallée de l'Étui : ces relevés de mesures hydrogéologiques visent à améliorer les connaissances de cet écosystème tourbeux et à mieux comprendre sa création et son évolution, ce qui permettra d'envisager une gestion adaptée. Un bulletin d'information spécial a été publié pour présenter les résultats de l'étude des pollens présents dans la tourbe.
- Une partie de l'écosystème de la haute vallée de l'Étui a été déboisée en 2011. Ces travaux font suite à un premier déboisement effectué en 2007 dans un autre secteur de ce site. Un état des lieux de la flore réalisé en 2010 a permis d'évaluer l'impact positif de cette action sur le milieu naturel.

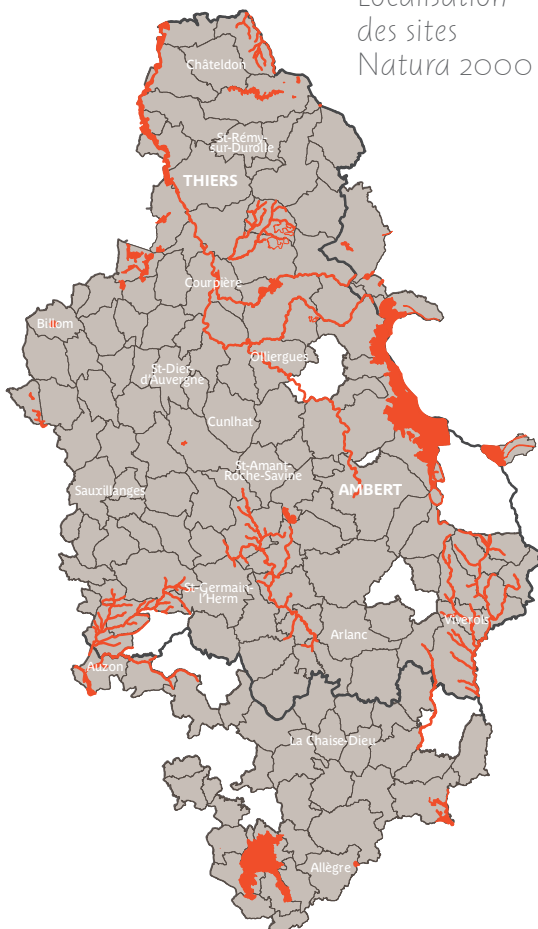


Argus satiné – Valcivières

Plaine des Varennes

- La mise en œuvre du contrat Natura 2000 sur les dunes continentales des Girauds-Faures a débuté en 2010 : la commune d'Orléat s'est engagée pour cinq ans pour un secteur de 5,7 hectares. L'objectif de ce contrat est de poursuivre et de pérenniser les travaux de protection et de restauration des dunes engagés les années précédentes par la commune et le Parc : réouverture des pelouses à corynéphores, abattage et dessouchage des pins et chênes ayant envahi les dunes, débroussaillage et exportation des matériaux. Ces travaux se sont poursuivis en 2011. Cette deuxième année de contrat a permis de constater le pouvoir de régénération très fort de la végétation (notamment d'espèces exogènes invasives telles que le robinier faux-acacia et le raisin d'Amérique).
- Le nouveau propriétaire des étangs de la Molière, site à haute valeur patrimoniale où est présent le crapaud sonneur à ventre jaune et actuellement classé en zone non constructible, a un projet d'aménagement touristique. Le Parc l'a informé des enjeux liés au patrimoine naturel et paysager et de la situation réglementaire afférente. Il souhaite l'accompagner dans son projet.

Localisation des sites Natura 2000



- La mise en œuvre des mesures agri-environnementales territorialisées s'est traduite par l'engagement de dix exploitations agricoles pour 110 hectares de prairies, quatre mares et plus de deux kilomètres linéaires de fossés et rases. Plus d'un tiers de la surface totale en prairies est concerné, ce qui est un résultat plutôt satisfaisant, d'autant que plusieurs exploitations sont exclues de cette mesure en raison d'une surface insuffisante dans le périmètre Natura 2000.
- Les actions de sensibilisation des propriétaires (courriers et réunions d'information) ont permis une augmentation de près de dix-huit hectares de la surface engagée dans la Charte Natura 2000 qui atteint maintenant 21 hectares. Ces parcelles sont principalement des prairies de fauche mais elles comprennent également un boisement humide de grand intérêt, assez proche d'un habitat d'intérêt communautaire.
- Lors de visites de terrain ont été repérées des parcelles sur la commune de Peschadoires qui abritent la plus importante surface de mégaphorbiaie – prairie humide et dense constituée de hautes plantes herbacées vivaces. Cet habitat est menacé par le développement, sur ses marges, d'arbres (pins, saules, trembles) qui assèchent et acidifient le sol et font disparaître la végétation caractéristique de ce milieu. L'hôpital de Thiers, propriétaire de ces parcelles, s'est dit prêt à étudier les préconisations du Parc pour l'abattage de ces arbres, de façon à limiter leur progression.



Les puys de Pileyre et Turluron près de Billom

Puys de Pileyre et Turluron

- Depuis 2001, le Parc pilote et anime la mise en œuvre des mesures de gestion sur ce site, en collaboration avec le CEN¹ pour le puy de Pileyre qui est situé en dehors du périmètre du Parc.
- La mise à jour du document d'objectifs a constitué la principale action de l'année 2011. Elle a permis de proposer de nouveaux objectifs et de nouvelles mesures de gestion ainsi qu'une amélioration de la charte Natura 2000 tenant compte de la présence d'habitats naturels repérés au cours du bilan du précédent document d'objectifs. Ces propositions ont été acceptées par le comité de pilotage.
- Les travaux de gestion ont été poursuivis, visant notamment à limiter la présence d'espèces végétales invasives sur le puy de Turluron et à rouvrir certains espaces du puy de Pileyre (pelouses).
- Sur les 24 hectares de pelouses sèches du Turluron concernés par le contrat Natura 2000 signé par la commune de Billom, quatre actions sont menées pour maintenir ce milieu et lutter contre les espèces invasives : contrôle de l'ailante, élimination du robinier faux-acacia et du sumac et arrachage des semis de buis.



¹ Conservatoire d'espaces naturels

- Concernant le puy de Pileyre, le contrat Natura 2000 d'une durée de cinq ans signé par la commune de Vertaizon porte sur 8,6 hectares incluant un terrain de moto-cross. Il prévoit quatre actions : fauche des pelouses du secteur du puy Saint-Ague (y compris terrain de moto-cross), débroussaillage des parties rocheuses, pose d'une clôture pour empêcher l'accès de motos aux zones de rochers et pose de panneaux de police.
- Le suivi annuel des Orchidées du puy de Pileyre a permis de détecter plus de 3 000 individus de dix-sept espèces différentes. Ce qui laisse à penser que la gestion en place leur est favorable.
- Le suivi de l'avifaune a révélé une augmentation des espèces. Pour sa part, le puy de Turluron a gagné quelques couples de Pipit des arbres et de Fauvette grise mais il reste globalement trop fermé pour accueillir une diversité avifaunistique importante.
- Le premier inventaire des populations d'amphibiens et de reptiles a permis de déceler une forte présence des espèces caractéristiques des milieux secs : Lézard vert et Vipère aspic.



Coléoptères sur Jasionne

Complexe minier de la vallée de la Senouire

- Les cinq ensembles de galeries du complexe minier de la vallée de la Senouire abritent des chauves-souris en hibernation. En outre, deux gîtes de reproduction ont été localisés dans les églises des communes de Sainte-Marguerite et de Chassagnes. Au total, six espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire se reproduisent et/ou hibernent dans ce site Natura 2000 qui comporte dix habitats naturels d'intérêt communautaire, dont deux habitats prioritaires. La Loutre et la Lamproie de Planer sont présentes sur la rivière Senouire.
- Le document d'objectifs de ce site Natura 2000 a été validé en 2010 et le Parc a été désigné pour animer sa mise en œuvre. Il a choisi d'en déléguer l'animation au CEN Auvergne qui apporte son expertise pour les chauves-souris. Pour l'animation agricole, le Parc s'appuie sur la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire.
- Une réunion a été organisée début 2011 pour présenter le projet de mesures agro-environnementales territorialisées (MAE-t) aux agriculteurs et la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire a réalisé une enquête auprès d'une quinzaine d'entre eux. Finalement, dix agriculteurs se sont engagés, contractualisant au total 136 hectares.
- **Six chartes Natura 2000 ont été signées en 2011**, représentant 79 parcelles et 41 hectares répartis sur quatre des huit communes du site.
- Deux contrats Natura 2000 ont été préparés pour l'aménagement des clochers et des combles des églises de Sainte-Marguerite et de Chassagnes pour favoriser la reproduction des chiroptères.



- Un suivi des colonies de reproduction et des inventaires complémentaires ont permis d'identifier trois espèces nouvelles. Au total, ce site abrite dix-sept espèces de chauves-souris, ce qui en fait un site très important à l'échelle auvergnate.
- En complément des réunions, une lettre d'information a été éditée à 1200 exemplaires.

Tourbière du Haut-Livradois, Complexe tourbeux de Virennnes

- Le site « Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes » s'étend sur 123 hectares de la commune du Monestier (Puy-de-Dôme). En 2010, le comité de pilotage a validé le document d'objectifs et **le Parc a été désigné pour animer la mise en œuvre de ce document à partir de 2011.**
- D'emblée, il a été prévu de modifier le périmètre de ce site afin d'inclure la totalité du bassin-versant de la tourbière (secteur forestier de 21 hectares) et un peu plus de trois hectares de prairies de fauche attenantes et susceptibles de présenter un habitat d'intérêt communautaire. Un complément d'inventaire et de cartographie des habitats naturels a donc été réalisé par le Conservatoire botanique national du Massif central. Dans le secteur forestier, six habitats différents ont été repérés dont trois sont d'intérêt communautaire : des tourbières boisées, des landes sèches subalpines et des forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin. Dans le secteur de prairies, neuf habitats différents sont présents dont deux d'intérêt communautaire : des formations herbues à Nards et des prairies de fauche de montagne.
- Un article a été publié dans le bulletin communal du Monestier et une réunion d'information et d'échange avec les propriétaires a été organisée.

Auzelles et Cavité minière de la Pause

- Les comités de pilotage de ces deux sites ont été installés en mars 2009 et le Parc a été désigné structure porteuse. Pour réaliser les diagnostics écologiques, celui-ci s'est associé au CEN Auvergne.
- Ancienne mine de plomb argentifère, la cavité minière d'Auzelles accueille des colonies de chauves-souris en transit entre leur gîte d'hibernation et leur gîte de reproduction. Il s'agit pour certaines d'une espèce d'intérêt communautaire, le Petit Rhinolophe. En outre, trois habitats d'intérêt communautaire sont présents sur ce site.
- La Cavité minière de la Pause, galerie issue d'un sondage de prospection, abrite des chauves-souris en hibernation. Cinq espèces d'intérêt communautaire y ont été repérées : le Petit Rhinolophe, le Grand/Petit Murin, le Grand Rhinolophe, la Barbastelle d'Europe et le Murin à Oreilles Échancrées. Le site comprend quatre habitats d'intérêt communautaire : des Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Houx et à If, des forêts alluviales de Frênes et Aulnes, des pelouses maigres de fauche de basse altitude et des Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires. Ce secteur est également reconnu site d'importance communautaire par la Commission européenne.



La Dore, ancien ouvrage sur la rivière



Petit rhinolophe en hibernation

- Les états des lieux écologiques et socio-économiques et les objectifs des deux sites ont été validés par les comités de pilotage en mars 2011.
- En mars 2011, le comité de pilotage de chaque site a également adopté un nouveau périmètre, après consultation des communes et des EPCI¹ sur la base d'argumentaires scientifiques et techniques réalisés par le Parc. Les modifications visaient à améliorer la cohérence écologique et de gestion des sites ainsi que la protection de leurs habitats et de leurs espèces d'intérêt communautaire.
- Les programmes d'actions des deux sites ainsi que les documents d'objectifs dans leur ensemble ont été validés par les comités de pilotage, en novembre 2011. Le Parc a alors été désigné pour animer leur mise en œuvre.



Dore-Faye-Couzon

- En 2011, la rédaction du programme d'actions et de la Charte Natura 2000, ainsi que la concertation sur la modification du périmètre du site ont été réalisées. Cette concertation a nécessité la réalisation d'un important travail cartographique à l'aide du Système d'information géographique (SIG) du Parc.

- **Le site Natura 2000 Dore-Faye-Couzon comprend 107 kilomètres de linéaire de trois cours d'eau** – la Dore entre Ambert et Thiers et deux de ses affluents, la Faye et le Couzon. 24 communes du Puy-de-Dôme sont concernées par ce site. Le périmètre d'étude abrite 41 habitats naturels dont onze sont particulièrement rares voire menacés à l'échelle européenne. Sept espèces animales d'intérêt communautaire sont recensées : deux espèces de poissons migrateurs (le Saumon atlantique et la Lamproie marine), deux autres espèces de poissons (le Chabot et la Lamproie de Planer), la Loutre, le Castor et l'Écrevisse à pattes blanches.

Une modification de ce périmètre a été proposée afin de prendre en compte et de préserver au mieux les habitats et les espèces. Le périmètre proposé (29 communes) intègre des cours d'eau abritant des populations d'Écrevisse à pattes blanches (ruisseaux du Cros et des Roches, trois affluents de la Dore et cinq affluents de la Faye), les parcelles ayant une partie située à moins de dix mètres de ceux-ci, l'habitat de la Loutre et du Castor, les zones humides de certains affluents de tête de bassin de l'amont de la Faye et du Couzon.

- Ce périmètre proposé², la Charte Natura 2000 et le programme d'actions, élaboré pour six années (2013-2018), ont été validés par le comité de pilotage en juin 2011.

¹ Établissement public de coopération intercommunale

² Suite à une remarque de la Préfecture, ce périmètre sera modifié en 2012.



Valorisation et préservation des Hautes-Chaumes du Forez

Site Natura 2000

- Chargé de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 des monts du Forez depuis 2001, le Parc a poursuivi sa mission.
- En complément des suivis scientifiques réalisés par un prestataire extérieur, le Parc participe au suivi annuel du Faucon pèlerin sur le Rocher de la Volpie : au printemps 2011, un à trois jeunes volants ont été observés, ce qui laisse supposer que la reproduction de cette espèce, qui était au bord de l'extinction dans les années 70, réussit sur ce site.
- Une dizaine de panneaux d'interdiction de circulation motorisée ont été réhabilités. Des cas de non-respect de l'arrêté préfectoral réglementant la circulation des véhicules à moteur sur les Hautes-Chaumes sont toujours constatés.
- Grâce aux trois éco-compteurs situés sur des itinéraires de petite randonnée dans la vallée du Fossat, au col du Béal et au col des Supeyres, un suivi de la fréquentation touristique est réalisé régulièrement par le Parc. En 2011, ces compteurs ont respectivement enregistré 7562, 8397 et 1204 passages, ce qui correspond à une légère baisse de la fréquentation, notamment sur le sentier du Colporteur.
- L'abattage des îlots d'épicéas prévu au Contrat Natura 2000 signé par l'ONF¹ sur la tourbière et la forêt sectionnale des Châtaigniers a été terminé en 2011. Le marquage des bois sénescents a été poursuivi.
- Les travaux du contrat Natura 2000 signé par le groupement forestier Vejoba pour le nettoyage d'une trouée forestière du bois du Riou (Job) résultant de la tempête de 1999 ont débuté.
- Suite à des prospections, trois autres sites sont pressentis pour la mise en œuvre de contrats Natura 2000 : le col du Béal pour la reconquête de milieux pastoraux après abattage d'une plantation d'épicéas; la rive d'un cours d'eau à Valcivières pour la suppression de plantations résineuses et la restauration du milieu; la tourbière de la Tuile (Saint-Anthème) pour la restauration du fonctionnement hydrique et la suppression des plantations résineuses attenantes.
- Une cinquantaine de nichoirs à chiroptères installée en 2003 fait l'objet d'une surveillance annuelle. En 2011, le contrôle estival a confirmé la présence de l'Oreillard roux mais les effectifs observés sont très faibles.



¹ Office national des forêts



Vallée du Fossat

- L'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion de l'Espace naturel sensible (ENS) de la vallée du Fossat (Job) adopté par le Conseil général du Puy-de-Dôme en 2008 ont été confiées au Parc et au CEN Auvergne pour une durée de cinq ans (2009-2013).
- Plusieurs inventaires et suivis de populations ont été menés en 2011 : inventaires des orthoptères et des odonates par prospections dans les secteurs les plus propices ; démarrage d'un suivi pluriannuel de cinq espèces d'oiseau à fort enjeu (Merle à plastron, Merle de roche, Tarier des prés, Venturon montagnard et Tarin des aulnes) ; lancement d'un recueil de données concernant les mammifères, notamment des micro-mammifères (en particulier Crossope aquatique, Crossope de Miller et Musaraigne carrelet) ; suivi des indices d'autres espèces remarquables de mammifères : Loutre et Cerf élaphe notamment. Une prospection ciblée a été réalisée pour rechercher huit taxons patrimoniaux de la flore non revus récemment ou très localisés. Concernant les milieux, le suivi de huit placettes pour apprécier la dynamique des pelouses-landes et des lisières a repris.

- Les recherches bibliographiques sur l'histoire de la vallée du Fossat ont été poursuivies, de même que les prises de vue dans le cadre de l'observatoire photographique.
- Au titre de sa mission d'accompagnement du Conseil général, le Parc a préparé les travaux d'aménagement d'un espace de stationnement à l'entrée de la vallée, coordonné la gestion pastorale, suivi les activités de chasse et de pêche, et assuré des animations pédagogiques.

Restauration et entretien des tourbières de La Croix de Barras, de l'Oule et de la Richarde

- En complément de l'animation du site Natura 2000 des Monts du Forez, le Parc assure la coordination du contrat de préservation des tourbières de la Croix de Barras, de l'Oule et de la Richarde. Situées sur les Hautes-Chaumes du Forez (communes de Sauvain et Saint-Bonnet-le-Courreau dans la Loire et communes Job et Valcivières dans le Puy-de-Dôme), ces zones humides présentent un grand intérêt au plan hydrologique et de la biodiversité. Ce contrat, dont le double objectif est de préserver la qualité hydrologique et la biodiversité des tourbières a été signé en 2008 pour une durée de cinq ans par cinq maîtres d'ouvrage (le Parc, les CEN Auvergne et Rhône-Alpes et les Conseils généraux du Puy-de-Dôme et de la Loire) et par les financeurs (Agence de l'eau Loire Bretagne, Conseils régionaux Auvergne et Rhône-Alpes, Conseils généraux du Puy-de-Dôme et de la Loire). Il a été labellisé au titre du Plan Loire Grandeur Nature.



Job – Tourbière de la Richarde



Argus bleu céleste

- Le suivi des papillons, espèces bio-indicatrices du bon état de conservation des zones humides, confirme que la mise en défens a une influence positive sur leur peuplement.
- Les travaux engagés en 2010 sur les tourbières de la Croix de Barras et de l'Oule se sont achevés en 2011. Il s'agissait de la mise en défens des zones les plus tourbeuses, de certaines portions de ruisseau et de sources, de l'aménagement d'abreuvoirs et de la mise en place de clôtures pour rendre les parcs de pâturage cohérents avec les aménagements réalisés.
- Le Conseil général de la Loire a engagé, en 2011, l'animation foncière en vue d'une acquisition sur la tourbière de la Richarde (17,3 hectares).
- Des actions de sensibilisation ont été menées par le Parc : visite des tourbières de la Croix de Barras et de l'Oule ; des articles ont été publiés dans la presse et dans les bulletins des collectivités locales.

Avis du Parc

- En 2011, le Parc a été consulté à propos de deux projets de création de carrières (Chaumont-le-Bourg et Arlanc), d'un projet d'extension d'une carrière à Job, de deux demandes d'autorisation d'exploiter émanant d'entreprises industrielles de Thiers.
- Après le rejet par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand de la requête du Parc demandant l'annulation de l'autorisation préfectorale de création d'une carrière à Saint-Jean-en-Val, la Cour administrative d'appel de Lyon a été à nouveau saisie par la commune, le Parc et l'Association de défense environnement patrimoine.
- Le Parc a contribué à l'avis sur le SCOT¹ du Grand Clermont et sur le PLUI² de Cunlhat.
- À la demande des préfets du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, le Parc a donné onze avis sur des manifestations de pleine nature : neuf impliquant des véhicules à moteur, un trail et une manifestation équine.



¹ Schéma de cohérence territoriale
² Plan local d'urbanisme intercommunal

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

Un nouveau poster

Un poster sur le Plateau de La Chaise-Dieu enrichit la collection de posters édités par le Parc sur les différentes régions du Livradois-Forez et sur ses espèces emblématiques : le Haut-Livradois, le Bas-Livradois, le Forez, le Plateau de La Chaise-Dieu, la Chouette chevêche, la loutre, les jasseries, les orchidées et le train.



Hêtraie – région de Cunlhat

Les fiches nature

Depuis 2009, le Parc réalise des « fiches nature », outils de sensibilisation et d'information sur les espèces végétales et animales les plus communes dans le Livradois-Forez. Chaque fiche est consacrée à une espèce sur laquelle elle fournit des informations générales : nom, caractéristiques, mœurs, mode de reproduction, habitat, alimentation... Des dessins et photos soulignent les signes caractéristiques de l'espèce et des conseils pratiques permettent de savoir comment l'accueillir ou la préserver. **Après la publication de seize fiches en 2011, la collection en comprend 48.** Afin de diffuser ces documents plus largement, ils sont maintenant insérés dans le Journal du Parc qui paraît deux fois par an.

Construire les paysages de demain

Construire une culture paysagère partagée

Mon paysage en Livradois-Forez

En 2008, le Parc naturel régional Livradois-Forez et le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne se sont associés au Pays du Grand Clermont pour participer à un appel à projets sur le thème de la qualité des paysages périurbains. Ces trois collectivités souhaitaient travailler ensemble sur l'articulation de l'élaboration concomitante du SCoT du Grand Clermont et des futures chartes des deux Parcs. En effet, sur les 108 communes appartenant au périmètre de ce SCoT, 36 sont membres d'un parc naturel régional (réparties à parité entre les deux Parcs). Ces communes représentent 50 % de la superficie du Pays du Grand Clermont et 11 % de sa population totale qui atteint 400 000 habitants. L'objectif de ce rapprochement était double. Premièrement, mener pour ces zones de recoupement un travail en commun sur les perspectives d'aménagement et de gestion de l'espace puis décliner ces rapprochements dans le SCoT et dans les chartes. Deuxièmement, trouver une harmonisation des contenus de ces trois documents, au-delà du seul rapport réglementaire de compatibilité.

L'année 2011 a permis de réaliser des outils de sensibilisation. Un ouvrage a été édité, associé à une exposition photographique, tous



Vers Mauzun, un espace commun au Parc Livradois-Forez et au Pays du Grand Clermont

deux intitulés « Clermont au loin, chronique périurbaine » et confiés à des « regards extérieurs ».

Alors que le livre est destiné aux élus de ces territoires ainsi qu'aux acteurs du développement local et aux professionnels de l'urbanisme et du paysage au niveau national, l'exposition a été conçue pour sensibiliser le grand public. L'ouvrage a mobilisé pendant plus d'un an un photographe, un architecte et trois paysagistes.

En octobre, une quarantaine d'élus et de techniciens ont participé à une journée de sensibilisation itinérante, « À la découverte des paysages périurbains du Grand Clermont ». Ensemble, ils ont arpenté les paysages périurbains, de la gare de la Pardieu (Clermont-Ferrand) jusqu'à la montagne de la Serre en passant par le Bas-Livradois et les rives de l'Allier. Cette journée a été émaillée de riches échanges animés par les élus, les équipes des Parcs et du Grand Clermont, le CAUE² et les auteurs de l'ouvrage. Les thèmes abordés étaient très divers : imaginer la future densification des quartiers pavillonnaires (Cournon d'Auvergne) ; évolution des bâtiments agricoles et mutations des hameaux (Bas-Livradois) ; utilité du couderc dans l'organisation des hameaux et des villages (Saint-Julien-de-Coppel) ; reconstruire la ville sur la ville (Pérignat-ès-Allier) ; quel avenir pour les gravières après l'arrêt de leur exploitation ? (Pérignat-ès-Allier) ; l'Allier, rivière du Grand Clermont ? ; agriculture périurbaine et aménagement du territoire (Chadrat).



Jasserie avec sa cave d'affinage

¹ Schéma de cohérence territoriale

² Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement



AXE

2

Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

SAGE Dore

- La Commission locale de l'eau (CLE) a adopté, en 2011, la stratégie et les documents du SAGE Dore¹ : Plan d'aménagement et de gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques, règlement et rapport d'évaluation environnementale. Conformément au code de l'Environnement, ces documents opposables aux tiers et à l'administration feront l'objet d'une procédure de consultation et d'enquête publique en 2012.
- Mise en place fin 2005 pour une durée de six ans, la CLE a été totalement renouvelée fin 2011 et son règlement a été révisé.
- Pour disposer d'une connaissance précise de la localisation des zones humides du bassin-versant de la Dore et afin de placer le SAGE Dore en conformité avec les dispositions du SDAGE² Loire-Bretagne, le Parc, qui porte l'élaboration de ce SAGE, a entamé l'inventaire de ces zones. En 2011, la première phase de cette étude, réalisée avec un partenaire extérieur, a consisté à délimiter de grands secteurs de présence potentielle de zones humides et à définir les principaux enjeux en termes de biodi-



Ruisseau de Vertolaye

versité et de fonctionnalité. La seconde phase, qui se déroulera en 2012, permettra de prioriser les secteurs et de proposer des inventaires systématiques de terrain pour ceux qui présentent de forts enjeux environnementaux.

- Pour atteindre ses objectifs environnementaux, le SAGE Dore prévoit la signature de contrats territoriaux portant sur la restauration et l'entretien de la Dore et de ses affluents. En 2011, le Parc et les services de l'État ont organisé des réunions avec les acteurs susceptibles de signer ces contrats.



¹ Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
² Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

Plan d'approvisionnement territorial en bois énergie

Grâce aux éléments chiffrés et aux analyses qu'il fournit, le Plan d'approvisionnement territorial (PAT) est un outil d'aide à la décision. Il permet de mettre en vis-à-vis les consommations actuelles et futures et la ressource mobilisable. Ceci grâce à un inventaire des installations consommatrices d'énergie bois en fonctionnement ou en projet et à des données sur l'offre : quantités de bois susceptibles d'être mises en marché, localisation de celles-ci et les coûts de leur mobilisation. Le PAT fournit également les informations nécessaires pour définir les équipements communs (plates-formes, hangars...) à mettre en place pour assurer la sécurité de l'approvisionnement et la mutualisation des différentes sources de bois (forêts publiques, forêts privées, industriels du bois, agriculteurs). Enfin, il constitue un outil d'aide à la décision concernant les investissements nécessaires pour une mobilisation accrue des bois et une logistique optimisée.

Lancée en 2010 et réalisée par le Parc et l'Union régionale des Communes forestières Auvergne Limousin, cette étude a été rendue en 2011. Elle souligne que la ressource forestière locale est largement à même de satisfaire la demande actuelle et à venir en bois énergie. En outre, il semble qu'elle soit mobilisable dans des conditions économiques viables. Les projets d'exploitation de la ressource des massifs forestiers du Livradois-Forez laissent présager une augmentation de la production de produits connexes. L'installation de nouvelles chaufferies contribuera à la valorisation de ces derniers sur ce territoire, ce qui permettra d'appuyer la filière bois locale et de créer ou de maintenir des emplois. À partir de ce diagnostic, les élus du Livra-

dois-Forez vont pouvoir faire des choix pour atteindre un objectif de la nouvelle Charte du Parc : diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique d'ici 2050. Le projet collectif de développement d'une filière locale suppose un partenariat avec les propriétaires forestiers publics et privés ainsi que l'animation et la dynamisation de la gestion forestière.



Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

Accompagnement des porteurs de projets

En 2011, le Parc a accueilli 42 personnes ayant un projet plus ou moins directement lié à l'agriculture. Dix d'entre elles n'ont pas donné suite à ce contact, deux poursuivent leurs projets ailleurs et dix-huit sont suivies par des structures partenaires du Parc (Chambre d'agriculture, Boutique de gestion...). En raison de la nature de leur projet et/ou par choix de leur part, douze personnes sont accompagnées par le Parc. Leurs projets concernent principalement la transformation et la vente directe de produits agricoles, l'accueil touristique ou des activités culturelles.

Réseau Installation en Livradois-Forez

Pour le réseau Installation foncier en Livradois-Forez, l'année 2011 a été marquée par le départ de la Communauté de communes Bassin Minier Montagne, par l'arrivée de la Communauté de communes de la Montagne thiernoise et par de nouveaux partenariats avec la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et avec la SAFER¹ Auvergne.

¹ Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

Développer les filières courtes et mettre en valeur les produits locaux

Filières de valorisation des produits

Animation de projets collectifs

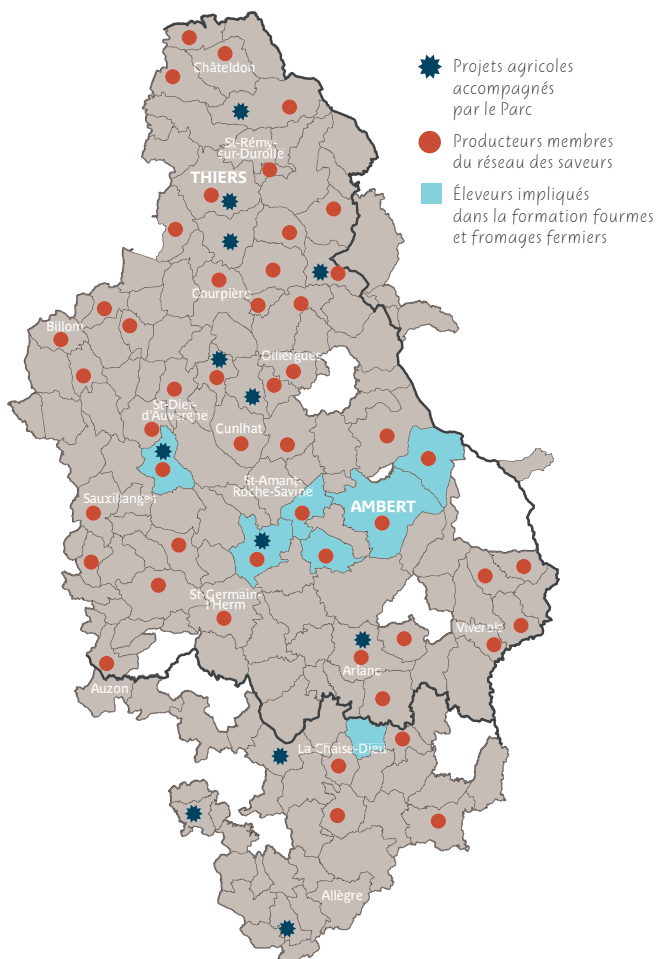
Le réseau Saveurs du Livradois-Forez regroupe 55 producteurs, 32 distributeurs et six transformateurs de produits locaux. Ce réseau a pour objectif de faciliter l'accès aux produits du terroir pour le plus grand nombre de consommateurs en augmentant le nombre de points de vente par l'implication des commerces de proximité dans la démarche.



Fourmes et fromages fermiers du Livradois-Forez

Neuf exploitations du Livradois-Forez, soit dix-huit personnes (exploitants, conjoints, salariés agricoles) participent à un programme visant à développer la production des fourmes et des fromages fermiers. Cette action de « formation-développement » est animée par le Parc. Un audit de chaque exploitation – de l'alimentation des animaux jusqu'à l'affinage du fromage – est réalisé avec le CFPPA¹ d'Aurillac pour identifier les points forts et les points faibles de l'exploitation. Cette action doit permettre de limiter les accidents de fabrication et obtenir une meilleure régularité des produits. Une approche organoleptique permet à chaque producteur de définir son produit, de le faire évoluer, d'en parler. Ce programme bénéficie de financements du Conseil général du Puy-de-Dôme, du Conseil régional d'Auvergne et des fonds Européens du FEADER².

¹ Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
² Fonds européen agricole pour le développement rural



Développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel »

Maison du tourisme

L'agence locale de tourisme Auvergne Livradois-Forez a été remplacée, au printemps 2011, par la Maison du tourisme qui associe collectivités locales, professionnels du tourisme et offices de tourisme. Cette mutation découle des nombreuses évolutions auxquelles est confronté le secteur touristique : réduction de certains financements publics, manque de concertation entre les acteurs, nécessité de gagner en efficacité. Les missions de la Maison du tourisme sont plus larges que celles de l'agence locale et en phase avec la stratégie touristique territoriale du Parc. Son territoire est plus clairement affirmé : le périmètre du Parc. La répartition des missions entre les offices de tourisme locaux et la Maison du tourisme est plus claire (convention). Les collectivités ayant élu des représentants à la Maison du tourisme, leur implication dans la politique touristique et dans la gestion de cette entité est plus forte. Présidée par Anne-Marie Delannoy, Vice-Présidente du Parc, une attention particulière est portée aux modes de décision avec un processus qui respecte une certaine hiérarchie (groupe de travail, comité technique, bureau, assemblée générale) et au portage collectif avec la tenue d'un forum annuel associant tous les acteurs. Enfin, une seule équipe technique regroupe

les salariés du Parc en charge du tourisme et les anciens salariés de l'agence locale. La mutualisation d'une partie du temps de travail des salariés des offices de tourisme est envisagée.

Le Parc a contribué fortement à la création de la Maison du tourisme et accompagné cette association : mise à disposition de locaux et de personnel, contribution financière au programme d'actions.

Forum des acteurs touristiques

En décembre 2011, le Parc, en partenariat avec la Maison du tourisme, a réuni un Forum des acteurs touristiques du Livradois-Forez. Cette initiative vise trois objectifs. Premièrement, favoriser des échanges réguliers et des rencontres de professionnels autour de la stratégie touristique à mener à l'échelle du territoire. Deuxièmement, informer ces professionnels des actions et outils mis à leur disposition par le Parc et la Maison du tourisme. Troisièmement, permettre un échange de bonnes pratiques.

104 personnes ont participé à cette journée composée d'une séance plénière – présentation du Parc, de la Charte européenne du tourisme durable et de la Maison du tourisme – et de dix-sept ateliers d'une demi-heure consacrés à des informations pratiques.

Relations avec la presse

Afin d'augmenter la visibilité du Livradois-Forez dans la presse nationale, écrite et audiovisuelle, le Parc mène, en partenariat avec la Maison du tourisme et une agence de relations presse, des actions de relations avec des journalistes spécialisés dans le tourisme. En septembre 2011, onze journalistes ont participé à un voyage de presse sur le thème du « voyage tranquille » en Livradois-Forez.



Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

Réorganisation du Tour VTT

Le Tour VTT du Livradois-Forez est né en 2001 de la volonté des centres VTT de ce territoire de diversifier leur offre et leur clientèle. Il a pris la forme d'un itinéraire balisé de cinq à sept jours complété par plusieurs variantes de deux à sept jours reliées à l'itinéraire principal. Dix ans après, il est apparu nécessaire de remettre cet itinéraire au goût du jour. En 2011, le circuit a été rebalisé, 21 hébergements ont signé une charte d'engagement, un service de portage de bagages a été organisé avec quatre taxis, un topoguide a été édité (Chamina Édition, 3 000 exemplaires) et un nouveau site internet permet de préparer son séjour (www.vtt-auvergne-livradois-forez.com).

Randonnée en Livradois-Forez

La randonnée étant l'une des activités les plus prisées par la clientèle touristique de son territoire, le Parc soutient l'association Randonnée en Livradois-Forez (RELF). En 2011, ce partenariat a notamment permis l'entretien de circuits qui ne sont plus inscrits au PDIPR¹ mais qui présentent un intérêt majeur pour le territoire : notamment les sentiers à thème. RELF assure également le suivi des itinéraires du Tour VTT. En outre, le Parc fournit du matériel de balisage aux bénévoles de l'association qui souhaitent assurer l'entretien et le balisage de sentiers.

Topoguides locaux

En complément des topoguides qui couvrent l'ensemble du Livradois-Forez (Tour VTT, Tour de pays, Guide Dakota, topoguide Chamina), le Parc a lancé, en partenariat avec RELF, une collection de topoguides locaux de petites randonnées. En 2011, il a apporté une aide financière pour la réalisation du topoguide local de la Communauté de communes du Pays d'Ambert.

Route des Métiers

Depuis 1987, la Route des métiers assure la promotion de l'artisanat, des musées, des producteurs fermiers et des châteaux du Parc Livradois-Forez, avec le soutien du Parc. En 2011, le Parc a accompagné cette association de 36 adhérents pour éditer son dépliant annuel et refaire son site Internet www.rou-tedesmetiers.fr.



Randonnée sur les Hautes-Chaumes

¹ Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées

Sur les pas de Gaspard

L'association Sur les pas de Gaspard a été créée en 2001 pour regrouper des prestataires proposant des activités pour les jeunes et les scolaires. Elle permet à ses adhérents (douze en 2011) d'améliorer la qualité pédagogique de leurs animations et des séjours proposés et d'augmenter l'offre éducative. Elle est liée par une convention de partenariat au Parc qui la soutient dans ses activités. En 2011, elle a édité une plaquette, réalisé une vidéo, mis à jour son site Internet (www.sur-les-pas-de-gaspard.fr), participé à trois foires et salons. Deux visites ont été organisées pour l'attribution à des adhérents du signe de reconnaissance Patrimoine et environnement (le Parc est membre de ce jury).

Paysages d'écrivains

Pour valoriser des paysages du Livradois-Forez à travers la littérature, le Parc a lancé, en 2009, deux circuits pédestres au cœur des villes de Thiers – la ville noire de George Sand – et d'Ambert – une ville d'écrivains – et un circuit à emprunter en automobile sur les pas du héros du plus célèbre des romans d'Henri Pourrat, Gaspard des Montagnes. Pour suivre ces itinéraires, les visiteurs disposent de guides électroniques portables dotés d'un GPS à retirer dans les offices de tourisme, tout comme le guide papier d'accompagnement. En 2011, pour faire la promotion de cette initiative et pour rassurer les utilisateurs des guides électroniques, le Parc, la Maison du tourisme et les offices de tourisme d'Ambert, de Thiers et du Haut-Livradois ont fait réaliser un film de trois minutes disponible sur internet et visible dans les offices de tourisme.



Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables

Nouvelle adhésion à la Charte européenne du tourisme durable

La Charte européenne du tourisme durable (CETD) a été créée en 1999 par l'association des parcs d'Europe (Europarc) dans l'objectif de construire l'Agenda 21 du tourisme dans les espaces protégés. Cette charte prévoit l'accompagnement des territoires (volet 1), des entreprises touristiques (volet 2) et les agences de voyages (volet 3). 89 espaces de neuf pays européens ont signé la CETD. Avec seize parcs naturels régionaux signataires, la France est le second pays derrière l'Espagne. La signature de cette charte (volet 1) pour la période 2005-2010 a permis au Parc de disposer d'un outil de cadrage de son action, de coopérer étroitement avec les parcs naturels

du Massif central et d'obtenir une reconnaissance européenne de sa stratégie de développement touristique. Cette reconnaissance valorise son image et montre qu'il est dans une dynamique beaucoup plus large offrant des perspectives de développement à long terme. À l'issue de cette période de cinq ans, il a posé à nouveau sa candidature auprès d'Europarc au titre des volets 1 et 2. Après une évaluation de la période passée et la concertation des acteurs touristiques du Livradois-Forez pour définir les priorités d'action du territoire pour 2011-2015, il a présenté un projet qui a reçu un avis favorable en septembre 2011. Ce renouvellement récompense les efforts



déployés non seulement par le Parc mais aussi et surtout par l'ensemble des acteurs locaux qui se sont investis dans les voies d'un développement touristique durable du territoire : offices de tourisme, collectivités, prestataires, chambres consulaires, organismes de recherche. C'est aussi un encouragement à persévérer dans cette voie.

Le Parc affirme sa volonté de faire évoluer les pratiques de l'ensemble des acteurs. Il entend aider les acteurs privés à assumer leurs responsabilités environnementales et sociales sans compromettre leur compétitivité ni l'emploi. L'un des objectifs étant que le Livradois-Forez devienne un territoire d'accueil exemplaire d'entreprises fortement positionnées sur le tourisme durable. Le Parc va également accompagner les acteurs publics dans des projets plus ambitieux, plus prospectifs, faisant émerger de nouvelles pratiques mixtes et prenant mieux en compte les avantages et contraintes du développement durable. Enfin, il devra accueillir des touristes de plus en plus sensibles aux territoires des parcs naturels, désireux de « voyager autrement » et souhaitant s'impliquer de façon plus « responsable » (consom'acteurs) : découvrir des produits plus écologiques, choisir des modes de transport plus doux, participer davantage à la vie locale, etc.



Forêt de l'aventure au col de Toutée

Accompagnement vers la Charte européenne du tourisme durable

- Les entreprises touristiques du Livradois-Forez peuvent adhérer à la CETD. L'adhésion d'un prestataire traduit son engagement dans une démarche de développement et de progrès, en harmonie avec la stratégie du Parc et avec la personnalité du territoire. Cette démarche, basée essentiellement sur la réalisation d'un plan d'action à trois ans élaboré avec le Parc, apporte plusieurs avantages au prestataire : il bénéficie d'un regard extérieur sur son entreprise, il améliore la qualité de son offre pour trouver de nouvelles opportunités commerciales, il valorise ses « bonnes pratiques », il rationalise ses charges d'exploitation, il peut recevoir des aides publiques éco-conditionnées, il est accompagné par le Parc et ses partenaires (expertises, définition d'un contrat de progrès et appui pour sa mise en œuvre), il obtient une reconnaissance au niveau européen.
- Afin d'informer les prestataires, le Parc a édité et diffusé une plaquette et organisé un séminaire qui a réuni une trentaine de personnes. À l'issue de cette journée, **24 prestataires (majoritairement des gestionnaires d'hébergements) se sont engagés dans la démarche.**



Remise par Europarc du certificat « Charte européenne du tourisme durable » en présence d'Anne-Marie Delannoy, vice-président du Parc et Charlène Gosselin, chargée de mission tourisme durable du Parc



- Deux formations ont été organisées en adéquation avec les demandes de ces candidats. L'une portait sur l'isolation thermique du bâti ancien et l'autre sur les énergies renouvelables pour le chauffage. Ce second thème a fait l'objet d'un film vidéo visible sur Internet (www.youtube.com/watch?v=-S4j2AdvysY)
- Le Parc a accompagné quatre prestataires – L'Île aux crayons (Olliergues), Le Moulin de la Fortie (Viscomtat), La Forêt de l'aventure (Cunlhat) et le gîte Chez Palain (Châteldon) – pour l'élaboration de leur contrat de progrès à trois ans qui sera présenté à la commission d'agrément.

Marque « Accueil du Parc » pour les hébergements touristiques

- « Parc naturel régional » est une marque collective protégée, propriété de l'État et gérée par chaque parc. Pour les hébergements touristiques, elle est déclinée en « Accueil du Parc ». **En septembre 2011, le Parc a obtenu de la commission de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux le marquage Accueil du Parc naturel régional Livradois-Forez :** il peut délivrer cette marque, pour trois ans, aux prestations d'hébergement touristique qui remplissent les critères requis. Les prestataires ainsi labellisés peuvent optimiser les retombées de leurs efforts de différenciation de leur entreprise et de leur choix d'adhérer au projet du Parc. Ils obtiennent le droit d'utilisation de la marque et bénéficient d'un accompagnement du Parc : promotion à travers les outils de communication du Parc, organisation de journées de formation et de rencontres professionnelles collectives, mise à disposition d'outils de découverte des patrimoines locaux, forum d'échange de bonnes pratiques entre prestataires via Internet, etc.



- Afin d'informer ses partenaires (offices de tourisme, communautés de communes, chambres consulaires...) sur la marque Accueil du Parc naturel régional Livradois-Forez, le Parc a édité une plaquette.
- En 2011, le Parc a réalisé les audits de deux hébergements souhaitant obtenir cette marque : le gîte de Chomy (Saint-Martin-des-Olmes) et le domaine de Gaudon (Ceilloux).

Hébergements nature

- Une convention de partenariat lie l'association Hébergements nature du Parc naturel régional Livradois-Forez et le Parc. Cette association qui compte dix adhérents a été créée en 2005 par les propriétaires d'hébergements labellisés Gîtes Panda afin de participer à l'amélioration continue de la qualité des prestations touristiques de ses membres et à l'exemplarité des pratiques. Le Parc suit ses travaux. Elle a lancé, en 2011, une mission photos afin de disposer de clichés de qualité qui seront utilisés par ces hébergements, par le Parc et par ses partenaires.
- En 2011, le label Gîte Panda de deux hébergements a été renouvelé.

Journée découverte

En complément d'une journée de découverte du Haut-Forez organisée par la Maison du tourisme à l'intention des prestataires touristiques, le Parc a proposé à ceux-ci d'aller à la découverte de jardins : 77 personnes (représentant 56 structures) ont ainsi visité les jardins du château des Martinanches, les jardins ouvriers d'Ambert et de la Poule rouge, le Jardin pour la Terre (Arlanc) et le Jardin des Nielles et des senteurs (Saint-Victor-sur-Arlanc).

Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

Vers une stratégie de développement de l'énergie photovoltaïque

- « Le territoire du Parc n'a pas vocation à accueillir des projets de centrales photovoltaïques au sol qui – outre les espaces protégés ou remarquables – concerneraient des zones agricoles exploitées ou susceptibles de l'être ou des espaces de nature dite ordinaire. Ces équipements devront être envisagés sur des terrains déjà artificialisés ou inutilisables à d'autres fins et en premier lieu les toitures de bâtiments ». Telle est la position de principe adoptée en 2010 par le Comité syndical du Parc. Cette position, qui est celle de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux de France, a été communiquée à toutes les collectivités du Livradois-Forez.
- Une enquête réalisée fin 2010 auprès des communes membres du Parc a montré l'intérêt que les élus locaux portent à cette démarche. Plusieurs d'entre eux ont fait part de leur attente d'un accompagnement pour traiter ou conduire des projets photovoltaïques sur leur territoire.
- Afin de favoriser un développement responsable du photovoltaïque, le Parc a pi-



Jasserie Jean-Marie – Saint-Pierre-la-Bourlhonne

loté l'élaboration, par un bureau d'études, d'un guide destiné à aider les collectivités locales à donner un avis éclairé sur les projets privés qui leur sont soumis, à initier et porter des projets publics respectueux des patrimoines et des ressources et à favoriser l'émergence de projets collectifs et citoyens.

Éolien en Livradois-Forez

- Afin de mettre en œuvre le principe de solidarité territoriale inscrit dans son schéma éolien, **le Parc et douze collectivités se sont associés à la Société ABO Wind, en 2010, pour créer la SAEML' Eole-lien du Livradois-Forez**. Le Parc, qui a assuré le pilotage du projet jusqu'à la constitution de la SAEML, a, par la suite, poursuivi son accompagnement des partenaires publics, notamment pour préparer les actions d'information-communication (élaboration du cahier des charges, appel d'offres, sélection du prestataire...). Dans le cadre d'une convention qui le lie aux collectivités actionnaires, il assure la maîtrise d'ouvrage de ce programme d'actions en collaboration avec les collectivités d'assise des Zones de développement de l'éolien (ZDE) : la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance pour la ZDE Sud-Forez; les communautés de communes du Pays d'Arlanc et du Plateau de La Chaise-Dieu pour la ZDE Sud-Livradois.
- En 2011, des permanences publiques d'information ont été assurées à Saint-Alyre-d'Arlanc pour la ZDE Sud-Livradois et à Saint-Romain pour la ZDE Sud-Forez.
- Deux visites de sites éoliens ont été organisées à l'intention des élus et des habitants des secteurs concernés.
- La SAEML a édité un premier bulletin d'information décliné en deux éditions : l'une pour le Pays d'Arlanc et le Plateau de La Chaise-Dieu, l'autre pour la Vallée de l'Ance.



- Un comité local de suivi composé d'élus, d'associations spécialisées, d'associations d'usagers et d'experts a été mis en place sur le secteur Sud-Forez pour le site de Saint-Clément-de-Valorgue. Ce groupe de travail est un espace de concertation qui permet à la fois de prendre connaissance des résultats des études réalisées et de faire des propositions qui peuvent être prises en compte par le maître d'ouvrage tout au long du processus d'études. Il s'est réuni deux fois en 2011.
- Le Parc a répondu aux sollicitations locales ou extérieures au territoire concernant l'éolien. Ainsi, il a accompagné un actionnaire public de la SAEML pour témoigner de sa démarche lors du séminaire sur l'éolien citoyen et participatif organisé par le Parc naturel régional des Grands Causses.

¹ Société anonyme d'économie mixte locale

Schéma régional climat air énergie

— Mis en place par la loi Grenelle 2, le SRCAE¹ est un document stratégique co-élaboré par la Région et l'État. Il définit les orientations et objectifs aux horizons 2020 et 2050 en matière de réduction des gaz à effet de serre, de maîtrise de la demande en énergie, de développement des énergies renouvelables, de limitation des pollutions atmosphériques et d'adaptation au changement climatique. Le SRCAE de l'Auvergne a été élaboré en 2011 pour une adoption en 2012. Ses objectifs globaux à l'horizon 2020 sont : réduire de 20 % les consommations d'énergie par rapport à 2008, produire en énergies renouvelables 30 % de l'énergie finale consommée, diminuer de 15 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2007. Chaque orientation sectorielle (bâtiments, transports, industrie, agriculture, urbanisme, sylviculture et déchets) fait l'objet de fiches. Avec un objectif de 38 % de réduction des consommations d'énergie associé à un objectif de diminution de 39 % des émissions de gaz à effet de serre, le secteur du bâtiment devrait être le principal acteur de ce schéma. Concernant le développement des énergies renouvelables, les potentiels les plus importants résident dans le bois énergie pour la chaleur et dans l'éolien pour l'électricité. Concernant l'éolien, le SRCAE contient une annexe, le



Énergie bois - broyage

Schéma régional éolien (SRE), opposable aux projets de Zones de développement de l'éolien (ZDE). Il comprendra une liste de communes identifiées comme favorables pour l'implantation de ZDE et un cahier de recommandations.

- Le Parc a participé aux deux séries d'ateliers thématiques de concertation pour la construction du SRCAE et aux comités de pilotage. Ses contributions ont essentiellement porté sur la prise en compte du bâti ancien et de ses spécificités dans les objectifs de réduction des consommations d'énergie, sur l'inscription du développement du transport ferroviaire dans les orientations concernant les transports et sur la proposition de définir des objectifs qualitatifs notamment pour le développement des filières bois et photovoltaïque.

¹ Schéma régional climat, air, énergie



AXE

3

Des pratiques plus durables
pour une autre vie

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables

Écologie industrielle

La CCI¹ de Thiers, la ville de Thiers et le Parc ont répondu à l'appel à projet de MACEO² sur l'écologie industrielle. Les entreprises contactées ont été particulièrement intéressées par cette action qui avait pour objectif de faire émerger des synergies dans le domaine des déchets. Alors qu'il était initialement prévu de ne mobiliser que dix entreprises, face à l'intérêt manifesté, des financements complémentaires ont été obtenus auprès du Conseil général du Puy-de-Dôme pour élargir le panel à dix-neuf entreprises : huit entreprises du secteur de la métallurgie, une entreprise du secteur chimie-pharmacie, une entreprise de récupération-valorisation des déchets, une entreprise de première transformation du bois, deux entreprises du secteur agro-alimentaire, deux entreprises du secteur papeterie-cartonnerie, deux entreprises du secteur électronique-électricité, une entreprise du secteur grande distribution et une entreprise de transport-logistique.

Cette action, qui a bénéficié d'un apport méthodologique de MACEO, s'est déroulée en deux phases. Premièrement, la réalisation pour chaque entreprise d'un bilan recensant le plus exhaustivement possible les flux de matière et d'énergie consommées et rejetées. Ces données ont été analysées dans le but d'identifier les synergies entre les entreprises. Cette identification était l'objet de la seconde phase : des pistes de synergies ont été trouvées pour vingt-trois types de flux de matière, d'eau et d'énergie. Fin 2011, les entreprises ont décidé d'approfondir trois thématiques : papiers et cartons usagés élargis aux déchets industriels banals, matières cellulose et huiles industrielles usagées.



Réunion du comité de pilotage Cap'Actif

Accompagnement de chefs d'entreprises

Le Parc et l'association ECTI³ ont mis en place, à titre expérimental, un partenariat pour accompagner des entreprises ayant participé au Concours création reprise d'entreprises : pendant deux ans, cinq entreprises bénéficient des savoir-faire et compétences de seniors bénévoles membres d'ECTI. Ce soutien permet de renforcer la capacité de réussite de ces chefs d'entreprise.



¹ Chambre de commerce et d'industrie

² Association d'appui au développement économique du Massif central

³ Échanges et consultations techniques internationales

Favoriser le développement des SCOP

- Lancé en 2009, le partenariat du Parc avec l'Union régionale des SCOP¹ Auvergne (URSCOP), accompagnés par la Chambre de métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme, se poursuit. Cette initiative vise à proposer aux personnes concernées (chefs d'entreprises et salariés notamment) une réflexion sur la voie coopérative pour la transmission des entreprises. Elle répond à quatre enjeux : la transmission d'entreprise ; la pérennité et l'ancrage des entreprises sur le territoire ; le progrès social ; l'expérimentation de nouvelles formes d'entreprises.
- Des actions d'information et de sensibilisation sont mises en œuvre auprès des chefs d'entreprise concernés par la transmission (âgés de 55 ans et plus). Sur les 126 chefs d'entreprise repérés, quinze (12 %) ont accepté que leur soit présentées, en rendez-vous individuel, les possibilités de reprise d'entreprise par les salariés.
- Parallèlement, une campagne d'information a été menée à l'intention des salariés avec comme message : « pour préserver notre emploi, nous avons repris notre entreprise ». Pour permettre des contacts directs avec les salariés, l'URSCOP Auvergne, le Parc et l'association Ciné Parc ont organisé quatre « ciné-discussions » autour du documentaire *Entre nos mains* racontant l'histoire réelle de salariés qui ont choisi de reprendre leur entreprise sous forme de coopérative.



Henri Vialon, artisan coutelier à Thiers

- Cette opération comprend aussi une veille des entreprises concernées par une procédure collective (procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire). Un test a été réalisé entre le 24 mars et le 1^{er} septembre 2011 : sur les 64 annonces légales relevées, quatorze ont été jugées susceptibles de correspondre à un projet de reprise par les salariés sous forme de SCOP. Une entreprise a été approchée.
- Un site internet est dédié à cette opération : www.transmission-scop-livradois-forez.com.

Vers une nouvelle charte pour Cap'Actif

- Fin 2010, les représentants des différentes structures membres de Cap'Actif ont souhaité renforcer les engagements de la charte de ce réseau d'accueil en Livradois-Forez afin d'améliorer l'accompagnement des projets. Un groupe de travail animé par le Parc s'est réuni à plusieurs reprises tout au long de l'année 2011 pour rechercher une nouvelle organisation du réseau. Le référentiel AFAQ² Engagement de service[®] Accueil et accompagnement de nouveaux arrivants sur le territoire proposé par l'ARDTA³ a été utilisé comme guide de réflexion. Outre l'élaboration d'une nouvelle charte, ce travail de concertation entre membres du réseau a permis de définir une réelle stratégie de territoire adossée à un plan d'actions détaillé.
- **Le site internet www.capactif.com a été réaménagé** pour mieux valoriser les offres de services destinées aux porteurs de projets en Livradois-Forez en les renseignant sur les possibilités d'accueil et accompagnement, sur les activités à reprendre et sur les logements, locaux ou terrains disponibles. Grâce à cette refonte, les opportunités d'activités peuvent être affichées sur les sites internet des communautés de communes. Ce qui permet de mieux mobiliser les acteurs locaux sur l'intérêt d'identifier les opportunités.



¹ Société coopérative et participative
² Association française pour l'amélioration et le management de la qualité
³ Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne

Accompagner la mutation du secteur du bâtiment vers l'éco-construction

Relance de la construction terre

— Le pisé est une méthode traditionnelle de construction dans certains secteurs du Livradois-Forez. Avec le développement de l'intérêt pour l'éco-construction, le pisé redevient d'actualité. Il donne une valeur patrimoniale aux biens immobiliers, répond aux préoccupations environnementales, assure confort et santé aux occupants, est économiquement accessible et sa mise en œuvre est techniquement bien maîtrisée et réalisable par des professionnels du Livradois-Forez. Le « programme pisé » lancé par le Parc en 2011 vise à informer les habitants du Livradois-Forez et les collectivités locales et à permettre aux entreprises du bâtiment de pratiquer cette méthode constructive. Les messages sont différents selon les cibles. Les propriétaires de bâtiments en pisé doivent être attentifs à leur entretien et à ce que leur rénovation se fasse dans le respect des règles de l'art. Pour les habitants ayant un projet de construction ou d'extension de leur maison d'habitation ou d'un garage ou d'aménagement de clôtures, il s'agit de leur faire savoir que « la solution pisé » peut être envisagée. Enfin, les élus locaux doivent être conscients de l'impact pédagogique d'un chantier public en pisé : la collectivité peut donner l'exemple, « montrer que c'est possible ». De plus, la commande publique a un effet important sur la formation des artisans. La collectivité peut aussi favoriser le développement du pisé au travers de ses documents d'urbanisme. De leur côté, les entreprises du bâtiment doivent anticiper une évolution



Javauques – Ferme en pisé



Voyage d'étude sur le pisé en Isère

de la demande de clients qui deviennent de plus en plus attentifs aux principes de l'éco-construction et à la valeur patrimoniale du pisé. Cette évolution nécessite l'acquisition de nouvelles compétences au sein des entreprises.

- **En 2011, le Parc a édité un livret de 24 pages intitulé** *Rénover et construire en pisé dans le Parc naturel régional Livradois-Forez*. Des éléments de ce document ont été utilisés pour réaliser une exposition de 14 panneaux. Exposition et livret sont complétés d'un site internet (pise-livradois-forez.org) où sont notamment répertoriés les professionnels du pisé.
- Le Parc a organisé plusieurs actions de sensibilisation à l'intention des élus (visite d'un chantier et voyage d'étude à l'occasion du festival Grains d'Isère, avec découverte des innovations dans la construction en terre et l'utilisation de ce matériau sous différentes formes : enduits, produits innovants, isolation thermique...) et des professionnels (formation de l'équipe d'une association d'insertion, mise en place d'une formation avec le GRETA¹, organisation d'une conférence et d'une visite de rénovation en pisé).

¹ Groupement d'établissements pour la formation continue

Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

Documents d'urbanisme

- En 2011, le Comité syndical du Parc a rendu un dernier avis sur le SCoT du Grand Clermont et a participé à des ateliers préparant le SCoT du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud.
- Le Parc a participé aux travaux des différentes instances d'élaboration des programmes locaux de l'habitat (PLH) des communautés de communes du Pays de Billom-Saint-Dier, du bassin d'Ambert et du Bassin thiernois.
- Le Parc a apporté un soutien technique pour l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme intercommunal (PLUI) des communautés de communes du pays d'Olliergues, du pays de Cunlhat, de la Vallée de l'Ance et du pays d'Ambert. Il a également participé à l'élaboration de documents d'urbanisme des communes d'Arconsat, de Châteldon, de Sermentizon, de La Monnerie-le-Montel et de Saint-Jean-en-Val.
- **Le Comité syndical du Parc a rendu un avis favorable au PLUI de la Communauté de communes du pays d'Olliergues.**

Mieux accueillir par de nouvelles formes d'habitat en centre bourg

Le Comité de programmation de la Convention interrégionale Massif Central a donné un avis favorable au dossier présenté par le Parc et le Conseil général du Puy-de-Dôme en réponse à l'appel à projets lancé à l'intention des territoires souhaitant construire une offre d'accueil qualifiée. Ce programme intitulé Habiter autrement les centre-bourgs béné-



Marsac-en-Livradois – nouvel espace de services de proximité

ficie de subventions de l'État et du Conseil régional d'Auvergne. Ce qui a permis au Parc de créer un poste de chef de projet et de lancer un appel à candidature auprès des communes et communautés de communes. Après étude des projets reçus, le comité de sélection a retenu, en décembre 2011, les candidatures de Châteldon, Courpière, Cunlhat, La Monnerie-le-Montel, Saint-Dier-d'Auvergne et Saint-Germain-l'Herm. En accord avec ces communes, les études des centres-bourgs de Châteldon, Courpière et La Monnerie-le-Montel sont confiées à des équipes professionnelles pluridisciplinaires. Les communes de Cunlhat, Saint-Dier-d'Auvergne et Saint-Germain-l'Herm, dont la réflexion sur le renouvellement urbain de leur centre-bourg est moins avancée, travailleront avec des étudiants des écoles d'architecture de Saint-Étienne, de Lyon et de Clermont-Ferrand. Le Parc assure la maîtrise d'ouvrage de ces différentes prestations.

Expérimentation d'une démarche d'habitat groupé en autopromotion

En 2011, le ministère de l'Écologie et la DATAR¹ ont lancé un appel à projets visant à encourager les parcs naturels régionaux à réaliser des actions innovantes et expérimentales.

Le Parc a présenté un dossier de candidature qui s'appuie sur le travail conduit avec la commune de Bertignat (Puy-de-Dôme) qui a lancé, en 2008, un projet d'éco-hameau. Ce programme prévoit notamment la construction de logements sur sept lots libres. C'est pour ce lotissement que le Parc a proposé sa candidature à l'appel à projets. Le dossier qui prévoit l'Expérimentation d'une démarche d'habitat groupé en autopromotion a été retenu par le comité de sélection national en juin 2011.

L'idée est de conduire, en appui à la commune, un programme d'assistance et de médiation auprès des candidats à la construction de maisons individuelles dans le but d'élaborer une démarche d'habitat groupé qui soit exemplaire. L'accompagnement des futurs propriétaires devrait permettre : la construction de maisons individuelles qui soient en cohérence avec le reste du quartier, du village et du territoire ; la création de liens entre les nouveaux habitants et le reste de la commune ; l'élaboration d'une offre diversifiée et adaptée aux moyens et besoins des futurs habitants ; le partage entre futurs voisins des phases de programmation et de conception du projet par mutualisation des moyens d'étude (architecte, thermiciens, économistes) ; le partage de certains équipements (récupération des eaux de pluie, ateliers...) ; des commandes groupées aux entreprises permettant une baisse des coûts de construction ; une aide à la détermination de la part d'auto-construction et à l'échange éventuel de temps de travail ; une garantie de la faisabilité technique, financière et juridique du projet.

Le Parc assurera la coordination globale du programme et confiera à un groupe de prestataires une mission qui aura pour objectif d'accompagner les futurs habitants dans la définition du programme de leur projet d'habitat. Elle sera complétée par des interven-

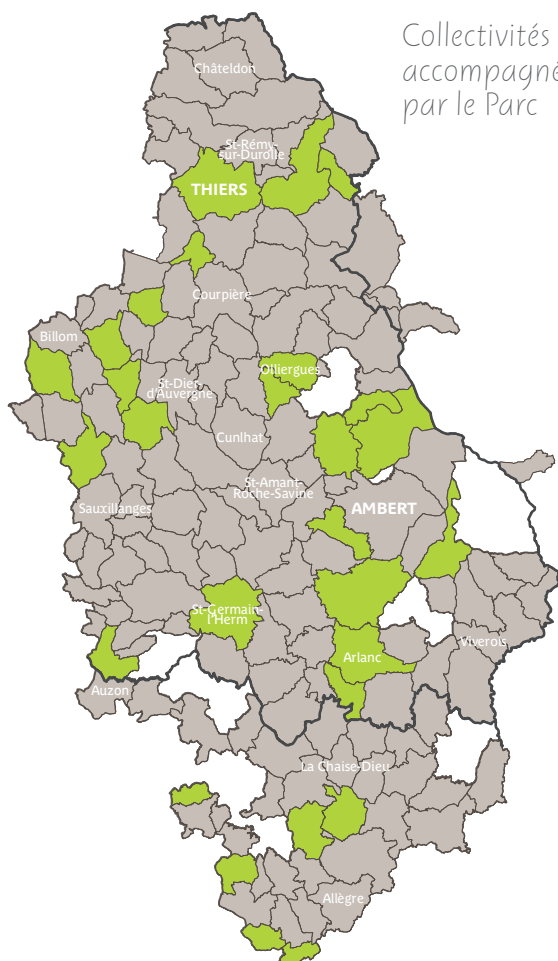
tions ponctuelles d'experts (juristes, financiers, techniciens de la construction...).

Au-delà de la qualité et de la performance des projets individuels, cette expérimentation doit déboucher sur une méthode d'accompagnement de groupe qui pourra être formalisée par un guide pratique puis transférée au sein du Parc et dans le réseau des parcs naturels régionaux...

Accompagner les collectivités vers l'exemplarité

En 2011, une trentaine de collectivités ont bénéficié de l'accompagnement du Parc en amont de leurs projets d'urbanisme.

Dans quelques cas, cet accompagnement s'est limité à une visite de conseil mais généralement il s'est traduit par une aide technique pour la rédaction de cahiers des charges de programme, pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, paysagiste...) et pour le suivi de la phase étude. Dans tous ces cas, le Parc a aidé les élus à approfondir et à définir leurs projets, non seulement sur les ambitions de celui-ci mais aussi sur ses aspects fonctionnels.



Collectivités accompagnées par le Parc

¹ Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

Sensibiliser les élus, les professionnels et le public

- Composée de guides pratiques édités par les communautés de communes (avec le soutien du Parc) pour sensibiliser le grand public et les professionnels aux richesses et spécificités de l'architecture de leur territoire, la collection *Rénover et construire en Livradois-Forez*, s'est enrichie d'un opus : *Rénover et construire durablement en pays de Courpière* (Communauté de communes du Pays de Courpière, 3 000 exemplaires). Le Parc a également accompagné la ville de Thiers pour l'élaboration d'un guide de ce type consacré au bâti de son secteur sauvegardé qui devrait être édité en 2012.
- Le Parc a participé à la manifestation *Ma maison, ma planète* – organisée chaque année par les espaces info-énergies d'Auvergne – avec des animations sur le thème *Rénover et construire en pisé en Livradois-Forez* : visite d'un bâtiment en pisé en cours de rénovation à Sermentizon et présentation de sa plaquette et de son exposition sur le pisé. Ces événements ont réuni une vingtaine de participants, particuliers, professionnels, techniciens des collectivités et partenaires institutionnels.



Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

Atelier d'urbanisme rural

Dans son volet sur la mise en œuvre d'un nouvel urbanisme rural, frugal en espace et en énergie, la Charte du Parc prévoit de créer un « atelier d'urbanisme rural ». Le Conseil régional d'Auvergne, le Conseil général du Puy-de-Dôme et le programme Leader ont donné au Parc les moyens d'expérimenter sur son territoire, pour une durée de trois ans, la mise en place de cet outil d'ingénierie territoriale.

En 2011, le Parc accompagné d'un bureau d'études a réalisé une importante concertation pour aboutir à la préfiguration de cet atelier. Au cours de deux séminaires, des expériences d'autres territoires (Pays Val de Saintonge, Pays de Combraille en Marche, Pays de Vitry) ont été présentées. Des ateliers par groupe d'acteurs ont permis d'affiner les besoins et les pratiques existantes sur le territoire. *In fine*, le comité de pilotage réuni le 16 décembre a validé une première esquisse du futur Atelier d'urbanisme rural (le réseau, les missions, les moyens humains, le statut et les modalités d'adhésion...)

L'objectif de l'Atelier d'urbanisme est double.

Premièrement, permettre aux communes et à leurs groupements de disposer d'un accompagnement dans la durée afin que leurs projets, même modestes et leurs documents d'urbanisme soient de qualité. Deuxièmement, être un lieu d'échanges entre acteurs publics et professionnels pour une meilleure convergence des pratiques.

Cet atelier repose sur une nouvelle organisation des partenaires techniques intervenant en aménagement et en urbanisme. Afin de renforcer l'efficacité des moyens existants et de ne pas créer de doublons avec les autres structures, l'Atelier d'urbanisme rural est un collectif de travail réunissant les principaux partenaires présents sur le terrain (Parc, CAUE, EPCI, DDT, Aduhme²...).

Dans le même temps, une cellule technique sera créée au sein de l'équipe du Parc avec le recrutement à terme de deux chargés de mission supplémentaires pour accompagner les collectivités dans leurs projets.

Les communautés de communes et communes seront invitées à délibérer sur leur adhésion à ce nouveau service à l'automne 2012.

¹ Direction départementale des territoires

² Agence locale des énergies et du climat

Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac

Renaissance de la ligne ferroviaire

Le Parc a pris en charge, à partir de 2009, un poste de chargé de mission pour animer, suivre et gérer l'ensemble du projet autour de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac. **Regroupant l'ensemble des communautés de communes riveraines et une commune, le syndicat ferroviaire du Livradois-Forez a été créé en mai 2011.** Ce syndicat sera maître d'ouvrage dans les trois prochaines années d'un ambitieux programme de travaux qui devrait permettre de développer l'activité touristique gérée par

l'association AGRIVAP et par l'association des chemins de fer du Haut-Forez, et l'activité de fret pour le compte d'entreprises volontaires situées à proximité de la voie. Les études réalisées par Réseau ferré de France ont permis de valider les aménagements nécessaires pour obtenir le statut d'itinéraire terminal embranché à son point de jonction avec le réseau national à Peschadoires. Ces travaux seront réalisés en 2012 et les premiers trains de fret marchandises devraient pouvoir circuler vers le réseau national à partir de janvier 2013.

Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leur consommation d'énergie

Protection du ciel nocturne

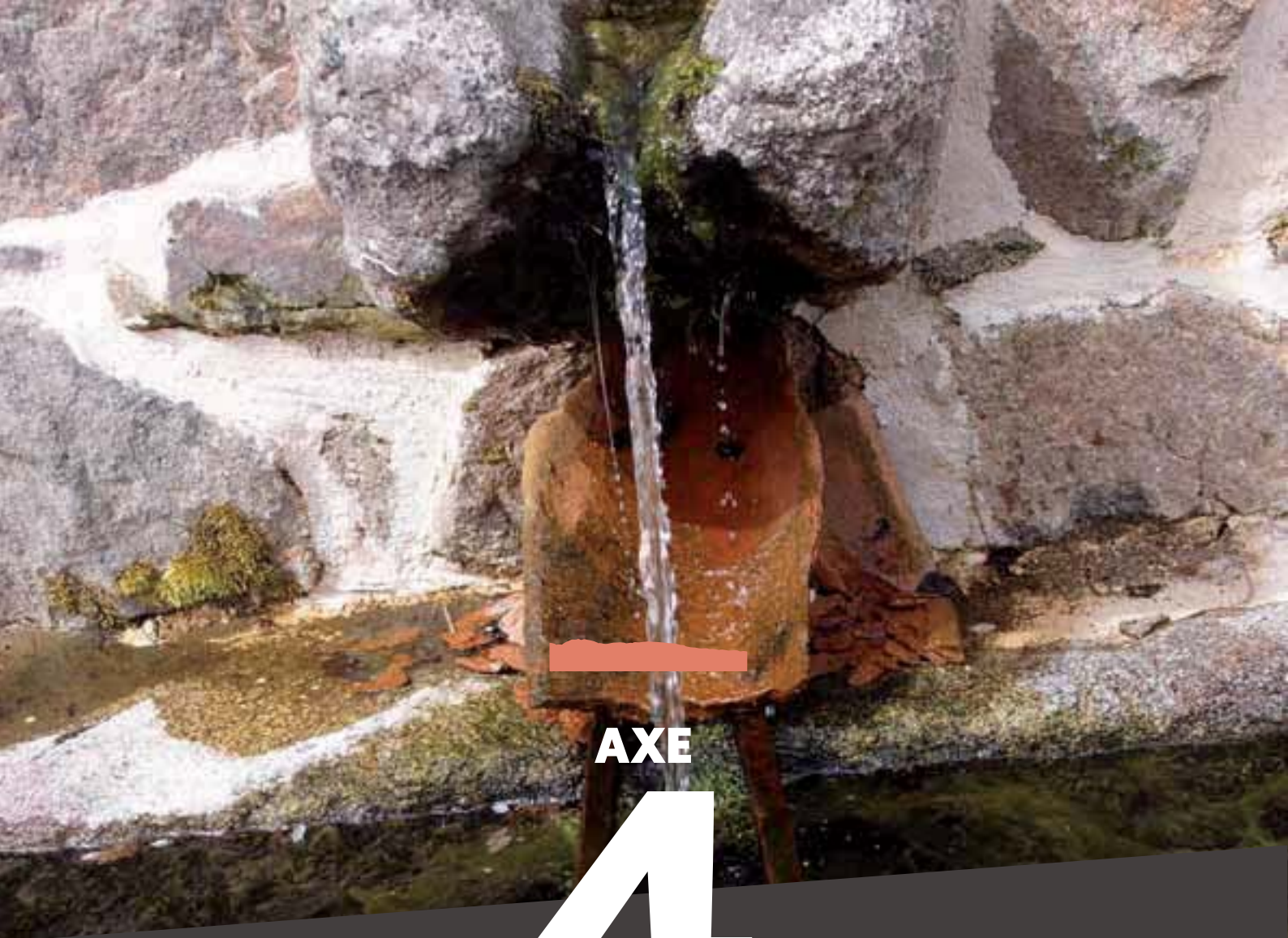
Éclairage des rues des villes et des villages, éclairage des vitrines, panneaux publicitaires : les points lumineux – dont le nombre a augmenté de 30 % en 10 ans au niveau national – créent une pollution nocturne qui a un impact direct sur la faune et la flore et qui limite la possibilité d'observer un ciel étoilé. En outre, elle accroît la facture énergétique des collectivités locales.

Afin de sensibiliser les habitants du Livradois-Forez à la protection du ciel étoilé et de la biodiversité, le Parc a accompagné la Communauté de communes du Pays de Courpière et la ville d'Ambert dans leur par-

ticipation à l'opération nationale Le jour de la nuit (1^{er} octobre 2011) : villes et villages sont invités à éteindre tout ou partie de leur éclairage public pendant une soirée. Cette nuit-là, diverses animations ont eu lieu à Sermentizon et à Ambert : lectures de contes sur le thème de la nuit, observations du ciel avec un astronome amateur, concert... Au total, plus de 120 personnes y ont participé.

Sur le territoire du Parc, plusieurs communes pratiquent l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit : Ambert, Châteldon, Isserteaux, Glaine-Montaigut, Lachaux, La Chamba, La Chaulme, Montmorin, Noalhat, Paslières, Ris, Saint-Gervais-sous-Meymont, Thiolières,...





AXE

4

Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet

Activer le passage des idées aux actes

Sensibiliser la population en osant l'inattendu

Accueil d'actifs

Qualification et diffusion des offres

- Au cours de l'année 2011, le réseau local des personnes ressources (notamment les communautés de communes) qui repèrent des offres d'activités, de locaux, de terrains, de logements... dans le Livradois-Forez a permis d'identifier 95 offres qui ont été diffusées sur les sites www.auvergnelife.tv et www.capactif.com. 47 offres d'entreprises commerciales à reprendre ont été mises en ligne sur le site www.transcommerce.com. Quinze d'entre elles ayant fait l'objet d'un dossier diagnostic-évaluation approfondi.
- Alors qu'environ un tiers des dirigeants d'entreprises du Livradois-Forez a plus de 55 ans, les opérations de transmission d'entreprise sont essentielles pour la stabilité du tissu économique et la sauvegarde de l'emploi. Afin d'assurer la qualité des opportunités de reprise, le cédant doit accepter la réalisation d'un diagnostic de son entreprise par la chambre consulaire et donner son accord pour la diffusion de son offre sur les sites internet. Un travail de sensibilisation et d'accompagnement des cédants doit être mis en place et coordonné. Les offices notariaux, qui sont des prescripteurs importants pour la diffusion des offres, ont été contactés et sensibilisés aux actions menées par le Parc et ses partenaires mais sans un accord de la Chambre des Notaires du Puy-de-Dôme, tout partenariat semble difficile.



Nicolas Belin, création d'une entreprise de menuiserie à Malvières

- Les espaces ruraux recèlent des potentiels d'activités peu ou mal pris en compte. La mobilisation des acteurs locaux permet l'émergence d'idées, notamment à travers la connaissance des besoins exprimés par la population. Besoins qui, après une phase de vérification économique, peuvent déboucher sur la création d'entreprises. Dans le cadre d'un appel à candidature de l'ARDTA¹, le Parc a pu construire trois offres. Le bilan de cette opération étant très positif, il a décidé de travailler davantage à l'élaboration d'offres à partir de potentiels d'activités.

¹Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne



- De grandes entreprises du territoire ayant des difficultés à recruter, le Parc a engagé un partenariat avec le Pays du Grand Clermont pour offrir à ces employeurs un service de diffusion de leurs offres à destination de personnes souhaitant s'installer dans le Massif Central.
- Le Parc n'a pas vocation à créer des outils de promotion à destination des populations extérieures à l'Auvergne. Il s'appuie sur les outils proposés par les partenaires régionaux (notamment l'ARDTA) ou nationaux. Ainsi, il a participé à une rencontre de porteurs de projets organisée par l'ARDTA à Paris.

Accueil et accompagnement des porteurs de projets

- La personne qui, au Parc, est chargée de l'accueil de nouvelles populations a un rôle de repérage des porteurs de projets susceptibles de s'installer en Livradois-Forez. Ceci passe par la remontée d'informations détenues par les structures d'accompagnement des projets qui interviennent sur le territoire et par une veille sur les projets identifiés à l'échelle du Massif Central mais qui ne sont pas encore localisés. Il s'agit ensuite de s'assurer que chaque projet bénéficie d'un accompagnement de qualité.
- **En 2011, le Parc a eu des contacts avec 86 porteurs de projets dont 19 se sont installés et 27 préparent leur installation.** 36 ont bénéficié de résidences d'entrepreneurs (7 résidences longues, 29 résidences courtes).

Vers une culture de l'accueil

Dans le cadre d'un appel à projets lancé fin 2009 par l'IPAMAC, deux réalisateurs de films documentaires sont partis à la découverte de territoires et d'habitants de six parcs naturels régionaux du Massif central. Ces six résidences ont abouti à la création d'une œuvre commune, portant sur la notion du vivre ensemble. Le film *Changement de situation* et le livret qui l'accompagne *Nous avons fait un beau voyage* ont été présentés à la Maison du Parc en novembre 2011 à une soixantaine de participants.

Définir les missions de la Maison du Parc

Afin que les services de la Maison du Parc répondent au mieux aux attentes des habitants, touristes et acteurs du territoire, une réflexion a été confiée à un stagiaire en 2011. L'objet étant d'élaborer un nouveau projet pour la Maison du Parc (rôle, missions, organisation de l'accueil des différents publics, événements...) et de faire évoluer l'Atelier encyclopédique, en adéquation avec la nouvelle Charte et les nouveaux domaines d'intervention du Parc. Après une analyse du fonctionnement et du bilan des actions réalisées depuis dix ans, le stagiaire a associé l'ensemble du personnel et des partenaires du Parc à cette réflexion.



Accueil des lauréats du concours création-reprise d'entreprises 2010 à la Maison du Parc en avril 2011

Observatoire photographique du paysage

Depuis que le Parc est entré dans la démarche nationale de l'Observatoire photographique du paysage, en 1997, un fonds de séries photographiques, successions de vues d'un même lieu prises à différentes époques s'est constitué. Ce fonds permet d'analyser les mécanismes de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause, de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage. En 2010, la photographe et le Parc ont lancé l'édition d'un ouvrage intitulé *Observatoire*. Ce recueil est sorti en 2011. Une exposition sur le même thème a été présentée à Billom, Ambert et La Chaise-Dieu. Un film documentaire réalisé par la photographe et intitulé *Enfermement* a également été projeté dans ces trois communes.

Centre de ressources

- Le fonds documentaire pluridisciplinaire du centre de ressources du Parc compte 5700 références et une trentaine d'abonnements. Les livres et études sur les richesses patrimoniales, naturelles et culturelles du Livradois-Forez y occupent une place importante. Ce fonds permet aux chargés de missions du Parc, aux habitants du territoire et aux personnes de passage d'accéder à de nombreuses informations. En 2011, 79 personnes ont bénéficié de ce service (consultation sur place ou recherches effectuées par la documentaliste puis envoi de documents) et 330 documents ont été prêtés.
- Le Centre de ressources réalise une revue de presse hebdomadaire.
- L'informatisation du fonds se poursuit : en 2011, la base de données s'est enrichie de 297 références, ce qui porte à 3409 le nombre de documents numérisés. Cette démarche facilite les recherches, améliore le service de prêt et permet la consultation à distance d'une partie du catalogue via Internet : www.parc-livradois-forez.org/centre-ressources.



Image de l'Observatoire prise vers Billom

- En 2011, un partenariat avec l'association Mémorial – Seconde guerre mondiale, résistance et déportation en Livradois-Forez a permis d'offrir au public la possibilité de consulter, une fois par mois, le fonds documentaire de cette association.
- En partenariat avec l'ABLF¹ et Ciné Parc, le Centre de ressources a organisé, à la Maison du Parc, deux rencontres autour de livres auxquelles ont participé 75 personnes au total.

Le Journal du Parc

Comme chaque année, le Parc a édité deux numéros du *Journal du Parc*. Cette publication n'est pas institutionnelle : elle met en lumière les dynamismes du Livradois-Forez, présente des expériences et permet à des points de vue originaux sur ce territoire de s'exprimer. Dans chaque numéro, un dossier sur les richesses du Livradois-Forez concrétise sa mission de diffusion et de vulgarisation des connaissances sur les patrimoines.

Chaque numéro, qui comprend huit pages, est tiré à 50 000 exemplaires distribués dans les 48 500 foyers du périmètre du Parc.

La Lettre du Parc

La *Lettre du Parc* informe régulièrement les élus du territoire et les partenaires du Parc sur les actions de celui-ci : elle est le lien nécessaire et permanent entre tous ceux qui sont concernés par ses initiatives, dans leur vie professionnelle ou dans leurs engagements. Rédigée et mise en page en interne, elle est tirée à 4 000 exemplaires et distribuée par routage. En juillet 2011, l'unique numéro de l'année était consacré à la présentation de l'équipe d'élus mise en place après l'adoption de la nouvelle Charte.



¹ Association des bibliothécaires du Livradois-Forez

Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

Mise en œuvre des objectifs de la Charte

Le Parc a confié une mission à une étudiante pour préciser les objectifs définis dans la Charte pour l'éducation à l'environnement et au développement durable et pour la culture et élaborer une proposition d'actions à conduire durant les cinq prochaines années. Cette étude a été menée en concertation avec l'ensemble des partenaires du Parc. La restitution finale aura lieu courant 2012.

Programme annuel d'animations scolaires

Partenariats

Le Parc, qui propose de nombreuses actions en direction des jeunes et plus particulièrement des scolaires, est régulièrement sollicité par les enseignants ou le personnel éducatif qui souhaitent être accompagnés dans leurs actions. Ne pouvant répondre à toutes ces demandes, il confie certaines animations dans les écoles à des prestataires professionnels. En outre, il soutient les projets portés par d'autres partenaires, notamment lorsque leurs missions sont complémentaires des siennes. Ainsi, il renforce les initiatives, notamment dans les domaines de l'éducation à l'environnement et de la culture.



Odile Planche et Tony Bernard signant la convention de partenariat entre l'ABLF et le Parc.

Correspondant culturel

Depuis plusieurs années, le Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand met à la disposition du Parc un enseignant, à raison de 6 heures par semaine. Ce correspondant culturel a pour missions : de créer des outils et de mettre en place une stratégie pour toucher les collèges et les lycées ; d'accompagner la sortie du Guide ressources collège ; d'accompagner les collèges engagés dans des actions et de répondre à leurs demandes ; de mener une réflexion sur la formation des intervenants des structures d'accueil et faire connaître l'association Sur les pas de Gaspard ; de faciliter les contacts entre les réseaux culturels du Livradois-Forez et les personnes de l'Éducation nationale compétentes dans leur domaine ; de définir les besoins des établissements et de créer un document résumant toutes les offres du Parc.

CPIE du Velay

Depuis 1998, le partenariat avec le CPIE¹ du Velay permet un accompagnement des établissements scolaires situés dans les communes de Haute-Loire adhérentes du Parc. Le CPIE intervient à la demande de ces établissements, soit en tant que structure de ressources et de conseils, soit pour présenter le Parc et sa politique de sensibilisation à l'environnement et aux patrimoines, soit pour réaliser des animations à partir des thèmes proposés. Ainsi, il a apporté au Parc une aide au suivi et à l'animation de son projet Une action pour ton Parc et il a accompagné la réflexion sur l'évolution de ce projet pour l'année scolaire 2011-2012. Le CPIE a également participé à la phase test de « l'outil collège » sur le site du Mont Bar.

¹ Centre permanent d'initiatives pour l'environnement



Projet pédagogique Abeille

Sollicité par la Communauté de communes du Pays d'Arzac pour participer à un projet pédagogique sur les abeilles, l'animateur du Parc a proposé des animations aux établissements scolaires sur le thème de la biodiversité des insectes à l'école. Sept classes et le centre de loisirs ont participé.

Une action pour ton Parc

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, 56 classes, de la maternelle au collège, ont participé au projet Une action pour ton Parc, bénéficiant d'une à trois demi-journées d'animation en classe ou sur le terrain, réalisées par l'animateur du Parc ou les intervenants du territoire, et prises en charge financièrement par le Parc. Toutefois, celui-ci a proposé aux établissements scolaires un projet avec un accompagnement plus léger que celui des années précédentes afin de permettre aux équipes de préparer le projet de l'année scolaire suivante.

Projet Pisé

Dans le cadre de l'opération Pisé menée par le Parc à l'intention de tous les publics, il a été proposé aux classes de monter un projet sur le thème de la terre dans la construction, pour l'année scolaire 2011-2012. L'objectif étant de travailler sur la connaissance du matériau terre et sur la technique du pisé en Livradois-Forez pour réaliser un abri dans la cour, une cabane de jardin, un muret, un enduit coloré (terre et pigments) sur un mur existant... 29 classes issues de 20 établissements se sont inscrites. En septembre et octobre, une formation de trois jours a été organisée pour que les intervenants acquièrent des connaissances sur la terre, le patrimoine pisé et pour préparer l'accompagnement (huit participants). Le Parc a réalisé trois malles pédagogiques et des copies de son exposition Pisé. **Une plateforme de ressources pédagogiques est accessible sur Internet : intra.parc-livradois-forez.org/pise.**

Un outil pédagogique pour le collège

Le Parc a créé un outil thématique pour permettre aux enseignants des collèges du Livradois-Forez de faire un lien entre les nouveaux programmes et les ressources et compétences proposées par le Parc. Ce guide a été réalisé et testé dans les collèges d'Olliergues, de Courpière, d'Ambert, d'Allègre et de la Monnerie-le-Montel entre février et juin 2011.

Il s'agit d'un classeur composé de fiches synthétiques sur le thème de la biodiversité : les objectifs de la Charte du Parc dans ce domaine, comment mettre la biodiversité au centre d'un projet d'éducation, la biodiversité dans les programmes scolaires, les actions mises en place par le Parc, les communes, les collectivités, des associations; comment agir en faveur de la biodiversité à travers des exemples de projets réalisés en collège; faire de la biodiversité sur le terrain à proximité de chaque établissement (présentation des habitats naturels, des sentiers de découverte, des fiches synthétiques des sites Natura 2000...); les ressources du service pédagogique du Parc (outils, documents, animations). Ce guide est disponible sur Internet www.parc-livradois-forez.org/guide-ressources-colleges.

Un accompagnement a été proposé à la rentrée de septembre à tous les collèges du Livradois-Forez : cinq établissements en ont bénéficié.

Balades de découverte

Afin de faire découvrir les patrimoines du Livradois-Forez au public, le Parc propose, depuis 12 ans, en partenariat avec les offices de tourisme du territoire, des balades accompagnées par des professionnels. D'année en année, l'offre s'étoffe. En 2011, sont apparues des thématiques autour de la rivière et du canoë, des balades pour les enfants, des balades contées... **Au total, 77 thèmes différents ont été proposés pour 417 sorties auxquelles 2200 personnes ont participé.**



Agir pour plus de solidarité

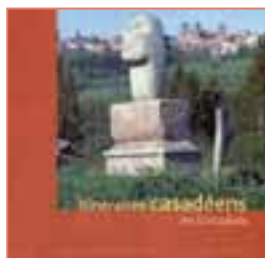
Développer la coopération interrégionale et internationale

Projet avec Grau (Pérou)

Le Parc est maître d'ouvrage depuis 2007 d'un projet de coopération décentralisée avec l'association ASGOL-CV¹ qui regroupe 15 communes de la province de Grau dans les Andes Péruviennes. Ce projet s'intitule Programme de développement territorial de la Vallée du Vilcabamba.

Les financements apportés par le Parc à l'association en 2011 lui ont permis de poursuivre le financement des postes du directeur, de la secrétaire comptable et de deux animateurs chargés de l'appui aux éleveurs pour la création d'unités locales de transformation de produits fermiers dérivés du lait et de la viande.

Le camion benne donné par le Parc à la capitale provinciale de la vallée de Vilcabamba et arrivé à Lima fin 2010 est resté bloqué au port pendant plus de 6 mois, pour des raisons administratives. Il a pu être acheminé vers la ville de Chuquibambilla seulement en août 2011. En septembre un agent du Parc a effectué une mission de quelques jours pour aider à la mise en service de cette benne et travailler avec les partenaires péruviens du Parc à la définition d'un nouveau programme de coopération pour les prochaines années.



Danse traditionnelle de la province de Grau - Pérou

Réseau des sites Casadéens

Le Réseau européen des sites casadéens est né en 2001 à La Chaise-Dieu pour recréer des liens entre des sites de toute l'Europe qui, au cours de leur histoire, ont été rattachés à l'abbaye de La Chaise-Dieu. Cette association regroupe une soixantaine d'adhérents : communes de France, d'Espagne, d'Italie et de Suisse qui abritent un site casadéen, associations qui mettent en valeur ou animent un ou plusieurs sites et toute personne désirant prendre part aux activités du réseau. Grâce au soutien du Parc, via le programme européen Leader, une animatrice et une secrétaire-comptable assurent l'animation et la gestion quotidienne de l'association.

En juillet 2011, à l'occasion de son dixième anniversaire, le Réseau européen des sites casadéens a organisé un séminaire international à La Chaise-Dieu. Il a finalisé et présenté, avec l'aide du Centre d'information Europe direct du Conseil général de la Haute-Loire, un dossier de candidature pour obtenir le label Itinéraire Culturel Européen. La décision sera connue à la fin du premier semestre 2012.

¹ Asociacion de gobiernos locales de la cuenca de Vilcabamba

Le Syndicat mixte

Le Parc naturel régional Livradois-Forez est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe quatre types de collectivités territoriales : les communes, les EPCI, les conseils généraux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, le Conseil régional d'Auvergne et le Conseil régional Rhône-Alpes. Ce syndicat est administré par un Comité syndical de 65 membres répartis en quatre collèges. La gestion courante est assurée par un Bureau comprenant 19 membres. En 2011, le Comité syndical s'est réuni 6 fois et a examiné 130 dossiers.

Le Comité syndical

Collège des communes

37 représentants des communes adhérentes et disposant d'une voix chacun.

PUY-DE-DÔME

Gérard Bérard, Maire de Glaine-Montaigut;
Tony Bernard, Maire de Châteldon;
André Besset, Maire du Brugeron;
Pierre-Etienne Billard, Conseiller municipal de Fournols;
Lucien Chappat, Conseiller municipal du Monestier;
Véronique Faucher-Convert, Conseillère municipale d'Ambert;
Marcel Debayle, Maire-Adjoint d'Estandeuil;
Anne-Marie Delannoy, Maire de Saint-Rémy-sur-Durolle;
Annie Esteve, Conseillère municipale de St-Jean-Saint-Gervais;
Alain Faure, Maire de La Chaulme;
Jean-Marc Faure, Maire-Adjoint de Medeyrolles;
Nicole Fayette, Conseillère municipale de Sermentizon;
Évelyne Franchi, Conseillère municipale de Bansat;
Christophe Gathier, Maire-Adjoint de Domaize;
Daniel Giraud, Maire d'Usson;
Alain Greliche, Conseiller municipal de Saint-Dier-d'Auvergne;
Jacqueline Jouve, Maire-Adjointe de Cunlhat;
Gilles Laluque, Maire d'Aubusson d'Auvergne; **Sylvain Lamartine**, Conseiller municipal de Montmorin;
Christiane Masson, Conseillère municipale de Saint-Alyre-d'Arlanc;
Odile Mora, Conseillère municipale d'Egliseneuve-près-Billom;
Andrée Moretton, Conseillère municipale de Saint-Ferréol-des-Côtes;
Henri Planche, Maire-Adjoint de Viscomtat;

Antoine Rolhion, Maire de Job;
Jacques Roussel, Maire-Adjoint de Vic-le-Comte;
Gérard Sauer, Conseiller municipal de Vollore-Ville;
Michel Sauvade, Maire de Marsac-en-Livradois;
Lionel Zwenger, Maire-Adjoint de Valcivières.

HAUTE-LOIRE

Jérémy Barbaroux, Conseiller municipal de Chassagnes;
Christophe Bard, Maire-Adjoint de Saint-Pal-de-Senouire;
Michel Berodot, Maire de Sembadel;
Carine Drouhin, Conseillère municipale de Saint-Hilaire;
Gilbert Duflos, Conseiller municipal d'Allègre;
Évelyne Duvert-Collombet, Maire-Adjointe de Connangles;
Bernard Loubier, Maire-Adjoint de Sainte-Marguerite;
Michel Roux, Conseiller municipal de Champagnac-le-Vieux.

LOIRE

Christine Bedouin, Maire de Lérigneux.

Collège des Départements

13 représentants :
10 représentants du Conseil général du Puy-de-Dôme disposant de 6 voix chacun,
2 du Conseil général de la Haute-Loire disposant de 4 voix chacun,
et 1 du Conseil général de la Loire disposant de 2 voix.

PUY-DE-DÔME

Annie Chevaldonné, Thiers;
Gérard Cartailier, Saint-Dier-d'Auvergne;
Jacque Douarre, Ambert;
Jean-Luc Coupat, Saint-Amant-Roche-Savine;
Yves Fournet Fayard, Olliergues;
Jean-Claude Daurat, Arlanc;
Michel Bravard, Viverols;
Olivier Chambon, Saint-Rémy-sur-Durolle;
Caroline Dalet, Châteldon;
Marie-Claude Milon, Cunlhat.

HAUTE-LOIRE

Robert Flauraud, La Chaise-Dieu;
Marie-Agnès Petit, Allègre.

LOIRE

Claude Bourdelle, Noirétable.

Collège des Régions

7 représentants disposant

de 10 voix chacun :
Gustave Alirol, **Rosa Aranda**,
Marie-Michèle Bayle,
André Chassaing,
Éric Dubourgnois,
Karine Vacant-Pasciuto,
Isabelle Valentin-Prebet.

Collège des EPCI à fiscalité propre

(8 représentants disposant d'une voix chacun)

Véronique Bertharion, déléguée de la CC entre Allier et Bois Noirs;
Gérard Berton, délégué de la CC du pays d'Ambert;
Étienne Bied-Charreton, délégué de la CC des Montagnes du Haut-Forez;
Gilbert Bonnefoy, Président de la CC du pays de Cunlhat;
Michel Gonin, Président de la CC du pays de Courpière;
Jean-Pierre Guillaumat-Tailliet, délégué de la CC de Billom/St Dier;
Philippe Meyzonet, Président de la CC du plateau de La Chaise-Dieu;
Alain Néron, délégué de Thiers communauté.

Le Bureau syndical

PRÉSIDENT

Tony Bernard.

VICE-PRÉSIDENTS

Éric Dubourgnois, **Robert Flauraud**, **Michel Bravard**, **Jacques Roussel**, **Anne-Marie Delannoy**.

COLLÈGE DES COMMUNES

Christine Bedouin, **Tony Bernard**, **Véronique Faucher-Convert**, **Anne-Marie Delannoy**, **Carine Drouhin**, **Gilbert Duflos**, **Jacqueline Jouve**, **Jacques Roussel**.

COLLÈGE DES RÉGIONS

Marie-Michèle Bayle, **André Chassaing**, **Éric Dubourgnois**, **Rosa Aranda**.

COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS

Michel Bravard, **Jean-Claude Daurat**, **Robert Flauraud**, **Yves Fournet Fayard**, **Claude Bourdelle**.

COLLÈGE DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE

Gérard Berton, **Jean-Pierre Guillaumat-Tailliet**.

L'équipe technique

DIRECTEUR

Jacques Fournier

DIRECTEUR ADJOINT

Éric Cournut

Pôle biodiversité

Nadine Nogaret, responsable du pôle, étude et protection du patrimoine naturel

Delphine Girault, gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Chloé Dumesnil, Natura 2000

Quentin Marquet, Natura 2000 les Monts du Forez

Dominique Dauriat, sites naturels sensibles

Pôle développement

Étienne Clair, responsable du pôle, développement économique, accueil des porteurs de projets

Laure Bourgoïn-Descoubes, accueil de nouvelles populations

Lucien Compte, développement agricole et promotion des produits

Claudy Combe, valorisation des forêts

Florence Usannaz, ligne ferroviaire du Livradois-Forez

Benoît Barrès, tourisme

Charlène Gosselin, Charte européenne du tourisme durable

Pôle aménagement

Jean-Luc Monteix, responsable du pôle, urbanisme et aménagement du cadre de vie

Juliane Court, architecture-urbanisme

Sabrina Gilet, paysage

Cynthia Durand-Lasserre, habitat-centres bourgs

Émilie Jaillet, énergies

Dominique Giron, patrimoine bâti, publicité et signalétique, Maison du Parc

Pôle éducation et culture

Jean-Pierre Fournioux, responsable du pôle, communication, Internet, Patrimoines culturels

Serge Chaleil, éducation à l'environnement

Jean-Claude Corbel, sensibilisation des scolaires à l'environnement

Claude Nowotny, habitants/villes-portes

Annabelle Restoy, professeur correspondant culturel

Karine Meyronne, centre de ressources

Pôle administratif

Audrey Pimenta, responsable administratif et financier

Valérie Arthaud, **Catherine Breuil**, **Clémence Castelo**, **Martine Cayre**, **Agnès Chassaing**, **Solange Lhostal**, accueil et secrétariat

Christine Mondière, comptabilité

Renaud Laire, SIG et ressources informatiques

Elisabeth Rourre, entretien

René Cagnet, maintenance

Courriers envoyés : 14 151

Courriers arrivés : 6 088

Mouvements

ARRIVÉES

Quentin Marquet, Natura 2000 les Monts du Forez

Émilie Jaillet, énergies-déchets

Cynthia Durand-Lasserre, habitat-centres bourgs

Christine Veschambre, responsable administratif et financier (remplacement)

DÉPART

Nathalie Santacatterina, énergies-déchets

Yannick Raffaitin, professeur correspondant culturel

Quentin Marquet, Natura 2000 les Monts du Forez

Laure Bourgoïn-Descoubes, accueil de nouvelles populations

SAISONNIÈRE

Stéphanie Dusseau a renforcé l'équipe de l'accueil pendant la période estivale, du 06-06-2011 au 05-10-2011

STAGIAIRES

Émilie Chaumard, site Natura 2000 Pileyre et Turluron

Maxime Estrade, harmonisation des représentations graphiques dans les outils d'aménagements (PLU, Chartes, PADD, SCOT...)

Constance Fougère, livret d'accueil de la Maison du Parc

Sébastien Giraud, Randonnée en Livradois-Forez (entretien des sentiers)

Colin Jegou Gergaud, mission sur l'accueil à la Maison du Parc

Julie Vuillaume Enon, missions éducation développement durable

Partenaires hébergés à la Maison du Parc

— Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez :

Jean-Christophe Lacas, **Karine Meyronne**

— Syndicat intercommunal « Ciné Parc » :

Christophe Jeanpetit, **Candice Roussel**, **Chantal Perron**, **Patrice Jouve**

— Randonnée En Livradois-Forez :

Sylvain Soubeyre

Alexandra Chastenet

— Maison du Tourisme :

Brigitte Arcis

— Réseau installation foncier en Livradois-Forez :

Nicolas Delorme

— Antenne du CRPF :

Caroline Bruyère

Le budget

Le montant total du Budget Primitif 2011 s'élève à 4 035 825 €, soit une augmentation de 19 % par rapport au budget 2010 qui s'élevait à 3 397 157 €.

Cette progression du prévisionnel résulte de la combinaison des éléments suivants :

- 1 — une hausse du budget de fonctionnement de la structure hors dotation aux amortissements de près de 17 % ;
- 2 — une augmentation du programme d'actions inscrites au titre de 2011 première année de la convention triennale avec la région Auvergne et le Conseil général du Puy-de-Dôme en parallèle de l'aboutissement des conventions annuelles antérieures ;
- 3 — la stabilité du budget d'investissement (financement de l'opération chaudière à bois).

En intégrant les décisions modificatives en cours d'exercice et le budget supplémentaire 2011, le montant budgété total était à hauteur de 5 220 669,66 € en recettes et en dépenses.

2011 a été une année chargée en réalisations avec la mise en œuvre de la nouvelle charte et le lancement des conventions pluriannuelles

	Dépenses (€)	Recettes (€)
AXE 1 / Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance	260 809,82	219 018,13
AXE 2 / Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants	403 571,16	189 535,32
AXE 3 / Des pratiques plus durables pour une « autre vie »	212 122,00	213 244,48
AXE 4 / « Citoyen d'ici et du monde » : l'homme au cœur du projet	268 854,91	147 449,65
Sous-total actions	1 145 357,89	769 263,32
Structure	2 193 193,11	2 857 147,16
TOTAL	3 338 551,00	3 626 410,57

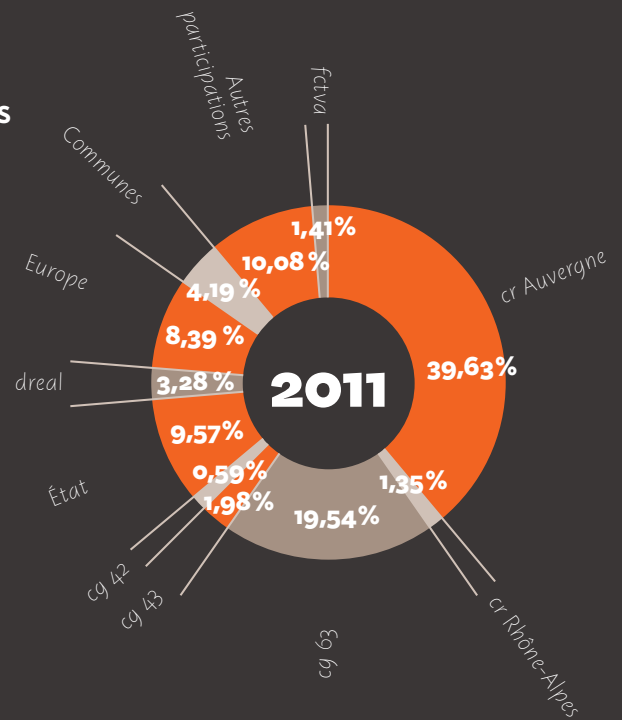
avec la région Auvergne et le conseil général du Puy-de-Dôme : 1 215 mandats pour régler les factures et 425 titres de recettes émis.

En recettes, le montant réalisé de l'exercice 2011 est de 3 626 410,57 €. Il faut noter un changement important intervenu au 1^{er} janvier 2011 le passage à la norme M14 pour la comptabilité du Parc et la suppression des « restes à réaliser » ou « à recouvrer » pour la section de fonctionnement. Ces crédits, correspondant à des opérations engagées mais non encore réalisées, sont désormais réinscrits au budget suivant.

En dépenses, le montant réalisé de l'exercice 2011 est de 3 338 551 € payés et 251 590,34 € restant à réaliser en 2011 en investissement.

Répartition des recettes sur les trois dernières années

	réalisé 2009	réalisé 2010	réalisé 2011
CR Auvergne	1 588 978,51	1 443 986,87	1 437 317,62
CR Rhône-Alpes			48 810,00
CG 63	788 837,40	669 023,00	708 439,86
CG 43	76 700,00	79 100,00	71 666,00
CG 42			21 222,00
État	120 000,00	0,00	347 179,85
DREAL	196 057,96	125 210,32	118 948,12
Europe	293 122,03	89 772,37	304 224,41
Communes	169 842,00	170 163,00	152 101,50
Autres participations	207 418,67	424 948,39	365 494,16
FCTVA	19 724,69	18 832,67	51 007,05
TOTAL	3 460 680,76	3 021 036,62	3 626 410,57



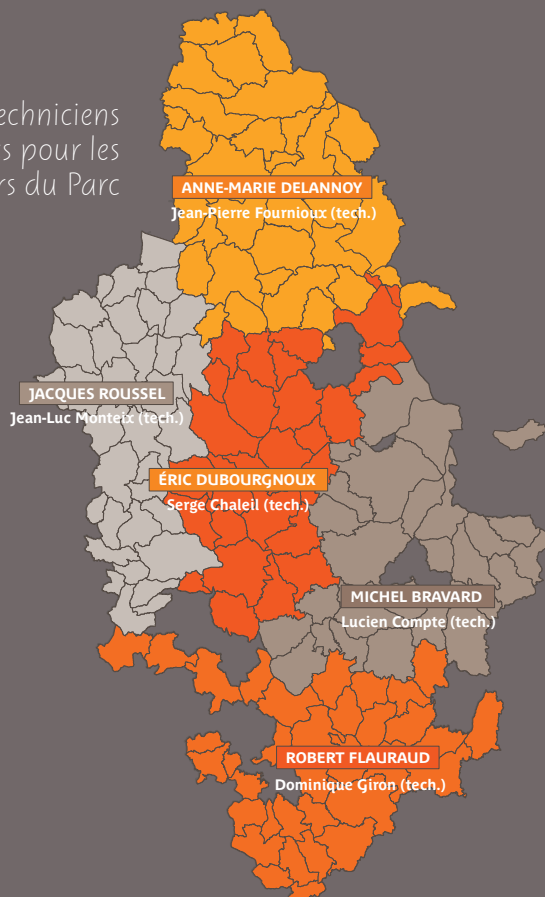
Le parc, formidable levier financier

Le Parc est un formidable levier de financement pour le Livradois-Forez : pour 1,5 € par habitant de cotisation des communes, 35 € par habitant reviennent sur le territoire.

Animations des Intercommunalités

- Le Réseau des animateurs de communautés de communes du Livradois-Forez (RALF) s'est réuni à quatre reprises en 2011, dans quatre lieux différents (Billom au printemps, Paulhaguet en été, Sauxillanges à l'automne et Lempdes-sur-Alagnon en hiver). Chacune de ces réunions, auxquelles participe un animateur du Parc qui assure le lien avec le reste de l'équipe technique, est l'occasion de faire le point sur une action conduite par le Parc, sur l'avancement des actions de chacune de ces intercommunalités, d'échanger sur les méthodes de travail et sur le montage de ces actions. Co-organisée avec Mairie Conseils, l'une de ces journées, à laquelle ont participé des élus, était consacrée à l'analyse financière.
- Les animateurs de communautés de communes se sont en outre retrouvés plusieurs fois à la Maison du Parc pour des réunions thématiques : étude préalable à la création de l'Atelier d'urbanisme rural, création de la Maison du tourisme...
- Suite à la révision de la Charte et afin de répondre au mieux aux besoins des communes, le territoire du Parc a été découpé en cinq secteurs géographiques. Un Vice-Président du Parc et un technicien référent sont les interlocuteurs privilégiés pour les communes de ces secteurs.

Les élus et techniciens
référents pour les
cinq secteurs du Parc



Sources : BDCarto@IGN, PNR LF
© Parc Livradois-Forez 2011

Programme Leader

- Depuis la sélection de son projet, en 2008, le Parc gère et met en œuvre un nouveau programme Leader : d'ici la fin 2014, un montant total de 1,736 million d'euros de crédits européens peut être alloué à des opérations initiées par des collectivités locales, des associations, des entreprises... dans le « territoire Leader » qui regroupe quinze communautés de communes. **En 2011, le Comité de programmation s'est réuni à quatre reprises et a examiné et décidé la programmation de 23 opérations représentant une contribution de crédits européens Leader de 445 400 €.** Ainsi, au 31 décembre 2011, 54 % de l'enveloppe totale était programmée. En poursuivant au rythme actuel, la totalité de l'enveloppe devrait être programmée fin 2013, soit un an avant l'échéance.
- Parmi les opérations programmées, figure le projet de la commune de Marsac-en-Livradois de construire, au cœur du bourg, un bâtiment – à usage commercial et de services de santé – en expérimentant, au rez-de-chaussée, la construction d'un mur porteur en pisé qui a été réalisé suivant une technique innovante, combinant pisé et isolation en liège, qui permet d'atteindre la norme « bâtiment basse consommation ».
- La Communauté de communes du Pays d'Olliergues a décidé de réaliser une étude d'aménagement des anciennes terrasses qui entourent le bourg d'Olliergues. Conduite en mobilisant les acteurs locaux et en s'appuyant sur des recherches sur l'histoire et les usages de ces lieux, cette étude devra faire des propositions de ré-aménagement de ces terrasses, de remise en culture et de valorisation touristique et pédagogique. Cette opération innovante de gestion d'un site paysager remarquable a également été soutenue par le programme Leader.
- L'Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez, qui a pour objectifs de valoriser et de développer les pratiques de lecture et de diffusion du livre en milieu rural, a initié un projet de sensibilisation aux enjeux et aux usages des cultures numériques dans la chaîne du livre. En effet, la compréhension des mutations profondes engendrées par les cultures et les usages numériques ne peut être appréhendée sans une vision globale de la société et de l'économie numérique. Outre des crédits Leader, cette opération expérimentale bénéficie du soutien de la Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme et du Conseil régional d'Auvergne.

Pays

- Au cours de l'année 2011, les six pays dont tout ou partie du territoire est situé dans le périmètre du Parc l'ont régulièrement sollicité pour la mise en œuvre ou la réalisation des actions prévues dans leurs contrats Auvergne+ deuxième génération.
- **Élaboré en partenariat étroit avec les deux parcs naturels régionaux, le SCoT du Grand Clermont a été approuvé en novembre 2011.**
- Les SCoT des pays d'Issoire Val d'Allier sud et du Velay sont en cours de réalisation.
- Le Pays du Velay a sollicité le Parc dans le cadre de l'élaboration d'un contrat Nature et paysages avec le Conseil régional d'Auvergne.



Frêt ferroviaire

Pôle d'excellence rurale

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'État pour sélectionner une seconde génération de pôles d'excellence rurale (PER), le Parc a déposé, fin 2010, un dossier de candidature en deux volets. **Ce projet a été retenu en juillet 2011.** Huit PER de seconde génération ont été labellisés en Auvergne mais un seul dans le Puy-de-Dôme : celui du Livradois-Forez. Le premier volet de ce PER vise à développer le fret ferroviaire en Livradois-Forez. La sauvegarde de la voie ferrée qui traverse ce territoire sur près de 150 kilomètres a toujours été une priorité pour l'ensemble des élus. Ainsi, un syndicat mixte regroupant les communautés de communes riveraines de la voie a été officiellement créé en 2011. Il sera maître d'ouvrage, dans le cadre du PER, d'un programme de travaux comportant deux parties : la poursuite de l'amélioration des performances techniques de la voie et la

réalisation des investissements nécessaires au développement d'une activité de fret. Par ailleurs, les entreprises qui souhaitent développer le fret ferroviaire pourront également bénéficier de financements du PER pour réaliser des aménagements ou acquérir des équipements.

Le second volet concerne la valorisation d'une ressource naturelle essentielle du Livradois-Forez : le bois. La filière d'exploitation de la forêt présente le plus fort potentiel de transport par le rail du territoire, à la fois pour les produits finis et pour les produits connexes des scieries. Pour développer son exploitation, l'ensemble des acteurs de la filière se propose d'expérimenter une démarche de tri et de paiement à la qualité des vieux sapins. Les investissements dans les entreprises volontaires bénéficieront de financements du PER.

Révision de la Charte du Parc

Lancée fin 2007 par une série de débats publics dans l'ensemble du Livradois-Forez, **la révision de la Charte du Parc s'est achevée le 27 juillet 2011 par la publication au Journal officiel d'un décret du Premier Ministre qui renouvelle le classement de ce territoire** en Parc naturel régional jusqu'en 2023. Cette nouvelle Charte a également été reconnue "Agenda 21 local" par le Ministère. Elle a pour intitulé générique : **Inventer une autre vie respectueuse des patrimoines**

et des ressources du Livradois-Forez, où frugalité se conjugue avec épanouissement.

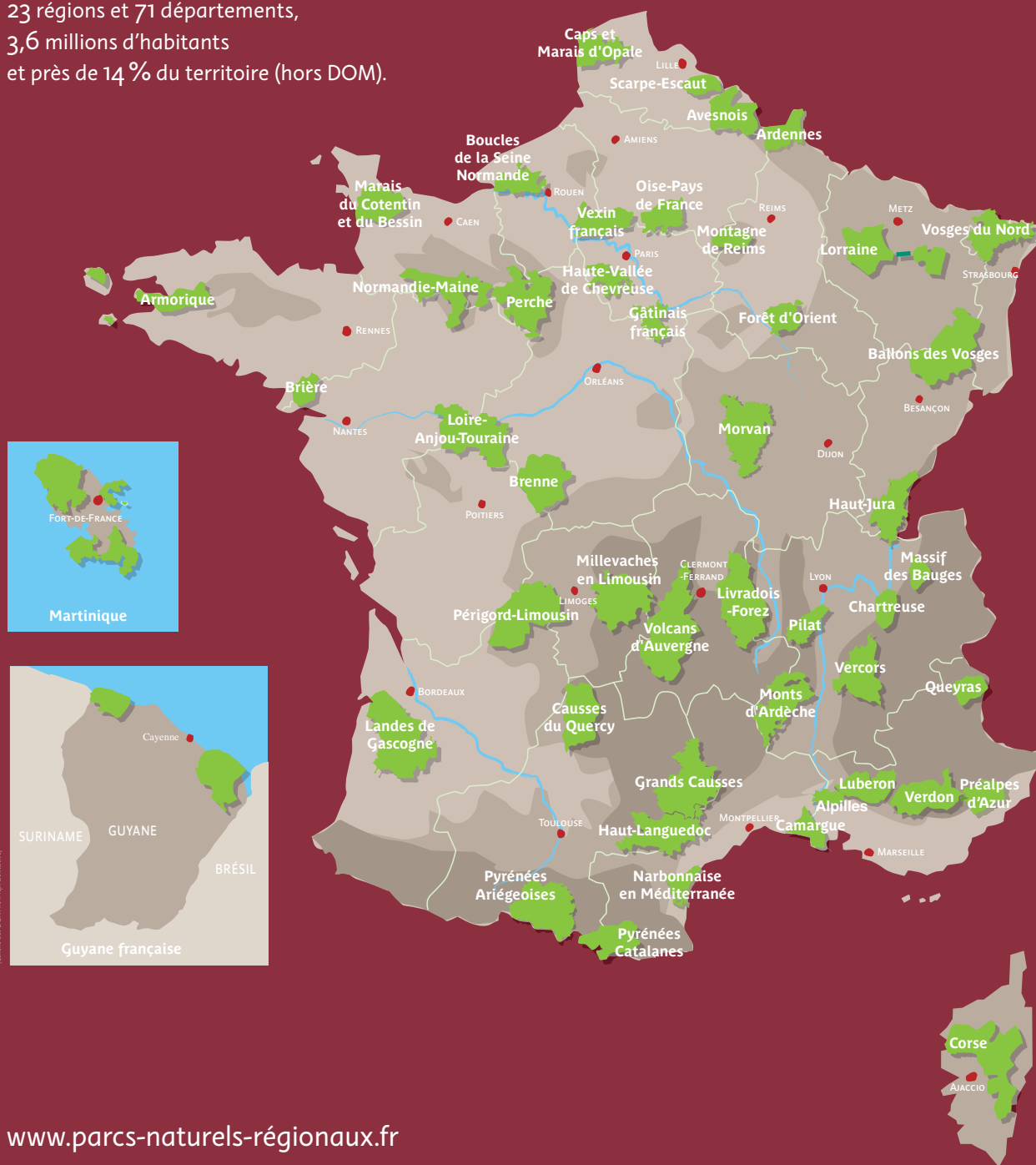
Après l'adoption de cette Charte par les collectivités, courant 2011, le Syndicat du Parc rassemble désormais 162 communes. Alors qu'auparavant il était composé uniquement de communes de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, il comprend maintenant cinq communes du département de la Loire. Ce territoire compte un peu plus de 103 000 habitants répartis sur 287 800 hectares.



Le réseau des Parcs

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Les 48 Parcs naturels régionaux représentent
près de 4 200 communes,
23 régions et 71 départements,
3,6 millions d'habitants
et près de 14 % du territoire (hors DOM).



www.parcs-naturels-regionaux.fr

La lettre du Parc - Bilan 2011
numéro hors-série - septembre 2012

Édition : Parc naturel régional Livradois-Forez - Directeur de publication : Tony Bernard

Dépôt légal : 3^e trimestre 2012 - ISSN 0767-7863 - Tirage : 1500 exemplaires - Rédaction : Sylvie Jolivet

Crédits photos : photothèque du Parc, Jean-Luc Mavel, Christophe Camus, Jérôme Palle, Michel Thénot, Anne-Marie Filaire, AGRIVAP, Christine Wawra

Conception graphique et mise en page : SCOP crescend'O 04 73 95 38 12 - Impression : Imprimerie Lamazière, labellisée Imprim'Vert

Document imprimé sur Cocoon Offset 120 g/m², certifié FSC recycled (n°SGS-COC-003161) et Ecolabel européen (n°FR/11/003)

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc naturel régional Livradois-Forez
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Tél. 04 73 95 57 57

Fax 04 73 95 57 84

Courriel info@parc-livradois-forez.org

www.parc-livradois-forez.org



Rhône-Alpes

CONSEIL GÉNÉRAL
Haute-Loire

CONSEIL GÉNÉRAL
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

